L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

CONGO



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°5267 - MERCREDI 18 NOVEMBRE 2026

3E ÉDITION DE LA FIAC

Promouvoir le « Made in Congo »



La troisième édition de la Foire internationale de l'artisanat du Congo (Fiac), ouverte hier à Brazzaville par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, se tient sur le thème « Faire du label Made in Congo une référence de l'excellence africaine ». Ce rendez-vous artisanal, qui prendra fin le 28 novembre courant, rassemble les acteurs du secteur venus de dix-sept pays.

Page 16

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, coupant le ruban symbolique

PRODUCTION HALIEUTIQUE

Un déficit de 60000 tonnes par année

En dépit de ses atouts naturels dans le domaine de l'aquaculture, la République du Congo accuse un déficit de 60000 tonnes en produits halieutiques chaque année. Le constat a été fait par le ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, lors du premier forum sur l'investissement dans l'aquaculture au Congo organisé à la Grande foire agricole du Congo, au village Bambou Mingali, dans le district d'Ignié, département du Djoué-Léfini.

Page 8

OIF

Du temps additionnel pour Louise Mushikiwabo

L'élection du secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie a été reportée d'une année faute de consensus, à l'issue d'un sommet à Phnom Penh au Cambodge, le 16 novembre. La Rwandaise Louise Mushikiwabo, candidate à un troisième mandat, restera donc en poste jusqu'à la tenue du nouveau scrutin, auquel elle ne se présentera pas.

Page 9



ZLÉCAF

Le Congo valide son Supplément vert

La validation du Supplément vert à la Stratégie nationale de mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlécaf) permet au pays de concilier ses ambitions d'intégration commerciale à l'échelle du continent avec les exigences de protection de l'environnement. «*Notre engagement nous conduit à faire émerger des produits congolais compétitifs respectueux des normes environnementales*», a souligné la ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation chargée de la Zlécaf, Jacqueline Lydia Mikolo.

Page 8



Des membres du gouvernement et des partenaires lors de l'atelier de validation du Supplément vert/Adiac

Éditorial

Signes d'espoir

Page 2

ÉDITORIAL

Signes d'espoir

Le Congo a donné des signaux positifs et confirmé que son sport de combat est promis à un avenir possiblement radieux, à l'occasion de l'African cup juniors et cadets et des Championnats d'Afrique, les deux compétitions auxquelles judokas et boxeurs ont participé durant ce mois de novembre. Les rendez- vous de Yaoundé et de Kinshasa ont permis, en effet, de créer un environnement favorable à l'amélioration de la performance tout en entretenant de l'espoir.

Résultats à l'appui : les judokas ont décroché dix-sept médailles dont sept en or lors de l'African cup juniors et cadets disputée au Cameroun. Malgré les conditions de voyage précaires, ils ont rallié Brazzaville-Yaoundé par bus, mettant en avant leur détermination à défendre les couleurs nationales.

De leur côté, les pugilistes ont glané onze médailles dont une en or lors de la 22e édition des Championnats d'Afrique de boxe tenus à Kinshasa, validant leur qualification pour les championnats du monde qui se tiendront en Turquie, du 25 novembre au 5 décembre. Ce qui est une performance à encourager. Mais le plus important consiste maintenant à capitaliser sur ces acquis et montrer un visage encore plus conquérant.

Le constat est clair : sans préparation de qualité, il est impossible de performer. Les gestionnaires sont interpellés. En offrant à ces jeunes les conditions optimales de préparation, ils permettront au sport de combat congolais de retrouver la place qu'il occupait jadis.

Les Dépêches de Brazzaville

COMMÉMORATION

Ambroise Édouard Noumazalaye, 19 ans déjà !

Le Parti congolais du travail (PCT) a commémoré, le 17 novembre, le 19e anniversaire de la disparition de son ancien secrétaire général, Ambroise Édouard Noumazalaye.



Pierre Moussa s'inclinant devant la tombe de Noumazalaye/DR

En rapport avec la date commémorative, le secrétaire général du PCT, Pierre Moussa, a déposé une gerbe de fleurs sur la tombe de son prédécesseur au mausolée Marien-Ngouabi. La cérémonie s'est déroulée en présence de plusieurs cadres et militants du parti de la ville de Brazzaville. *« Nous nous retrouvons ce jour pour revivifier le souvenir de notre camarade de toujours, le secrétaire général Ambroise Édouard Noumazalaye. C'est un moment qui, pour nous, est inoubliable. Comme chacun le sait, le camarade Ambroise Édouard Noumazalaye a voué toute sa vie à servir le peuple, à servir le PCT. Il a été considéré par le très grand camarade Denis Sassou N'Guesso comme l'un de ses plus fidèles compagnons d'armes »*, a témoigné Pierre Moussa.

Selon lui, l'ancien secrétaire général du PCT, qui s'est beaucoup sacrifié pour l'unité du pays, est parti au moment où le pays, le parti et le président du comité central du PCT, Denis Sassou N'Guesso, avaient encore besoin de lui. C'est la voie de tout le monde, on s'incline, mais son œuvre et le souvenir qu'il nous laisse sont impérissables. Voilà pourquoi aujourd'hui, date anniversaire de son décès, vous voyez des militants de base, des cadres et le parti dans son ensemble, se sont mobilisés pour venir s'incliner et ce sera toujours ainsi, a conclu le secrétaire général du PCT, précisant que Noumazalaye a été un modèle de dévouement au parti.

Ancien ministre de la Communication, Alain Akouala Atipault garde lui aussi un souvenir émouvant de l'ancien secrétaire général du PCT et président du Sénat. Il replace, en effet, Ambroise Edouard Noumazalaye dans le contexte de l'histoire politique du Congo, notamment une nouvelle génération qui avait une vitalité politique et idéologique au début des années 1960. *« C'était un homme qui était détenteur de l'histoire politique de notre pays. Il connaissait les tenants et les aboutissants, les dessus de carte, les acteurs, leurs points forts, leurs points faibles, et avait une capacité de détecter les nouvelles vagues. Je me suis retrouvé au gouvernement, en charge de Relations avec le Parlement et porte-parole, et pendant tout le temps où il a été président du Sénat, c'était des moments de haute facture politique. J'avais senti que c'était un homme qui avait une maîtrise totale de la vie politique nationale, de l'histoire internationale »*, a rappelé le président de la Commission nationale d'auto-évaluation du mécanisme africain d'évaluation par les pairs qui a fait connaissance de l'ancien secrétaire général du PCT en 2002.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION
Directrice de la publication : Bénédicte Pigasse de Capèle
Directrice Générale p.i : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS
Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE
Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Pascal Mongo-Slyhm, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/ Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

ADIAC TV
Coordonnateur: Quentin Loubou
Responsable des programmes: Mildred Moukenga

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE
Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA
Nana Londole, Jules Tambwe Itagali.
Alain Diasso, Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga

SECRETARIAT DE REDACTION
Secrétaire général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo.

PAO – MAQUETTE
Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service Maquette : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL-BUREAU DE PARIS
Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Dani Ndungidi

ADMINISTRATION - FINANCES
Directeur : Kiobi Chuldron Abira
Assistant à la direction : Arcade Arnaud Bikondi
Chef de service RHC : Martial Mombongo
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga
Mbossa Viny, Abira Tachie, Mongo Hurcilla

DIRECTION COMMERCIALE
Responsable commercial : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Djongbot Olabouré, Marina Zodialho, Mibelle Okollo

Chef de service diffusion : Guylin Ngossima Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL
Direction : Guillaume Pigasse
Assistante : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE
Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila
Adjoint: Jules César Olebi,
Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS
Responsable : Boris Ebaka
Médiatrice culturelle : Émilie Eyala
Assistant: Eustel Chrispain Stevy Oba
Caissière: Jessica Iloki
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO
Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE
Directeur : Emmanuel Mbengué

ADIAC
Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepe chesdebrazzaville.fr

Fondateur : Jean-Paul Pigasse

**Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél : +242 05 200 6565, / Email: contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com*

PLANIFICATION

Adopter des directives claires pour le prochain cycle

De l'examen du rapport d'évaluation à mi-parcours du Plan national de développement (PND) 2022-2026, ainsi que des projets de stratégie « Congo vision 2063 » et du PND 2027-2031, il ressort la nécessité d'adopter des directives claires pour le prochain cycle de planification.

Le séminaire gouvernemental organisé les 13 et 14 novembre à Brazzaville a permis aux participants d'examiner trois documents fondamentaux pour l'avenir du pays dont le bilan à mi-parcours du PND 2022-2026. Selon le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, les travaux ont confirmé un contraste saisissant entre la consolidation des équilibres macroéconomiques et la faiblesse de l'exécution physique et financière de ce plan. *« Le faible taux d'exécution financière par rapport aux prévisions, l'immaturité de 65 % des projets inscrits au Programme d'investissement public, faute d'études de faisabilité et l'absence de revues annuelles d'exécution, constituent des signaux d'alarme que nous ne pouvons ignorer. La contrainte énergétique avec des pertes réseau de près de 40 % et une capacité installée stagnant autour de 700 MW ont paralysé le pilier industriel qui concentrait pourtant 44,81 % des ressources programmées »*, a rappelé le chef du gouvernement. Il a ajouté sur la liste que la défaillance du dispositif de suivi-évaluation, budgétisé à seulement 0,28 % du coût total du Plan, illustre la nécessité de rompre avec la culture de la planification sans exécution.

S'agissant du projet « Congo vision 2063 », les participants ont validé la pertinence du « Pacte pour le futur », un document qui transcende les cycles quinquennaux et s'aligne sur l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Pour le chef du gouvernement, la trajectoire proposée, visant un produit intérieur brut (PIB) de 348 milliards de dollars à l'horizon 2063 avec un revenu par habitant dépassant 12 000 dollars, exige une mobilisation de plus de 400 milliards de dollars d'investissements, dont 68 % portés par le secteur privé.

Quant au projet de PND 2027-2031, les échanges ont mis en exergue la nécessité d'articuler étroitement cette première tranche opérationnelle avec la Vision 2063. Le diagnostic a révélé, a indiqué Anatole Collinet Makosso, cinq verrous structurels transversaux. Il s'agit notamment du modèle rentier extractif avec 93 % des exportations concentrées sur le pétrole, de la rupture de la chaîne Plan budget-Exécution-Suivi, de la centralisation administrative avec un indice d'autonomie locale de seulement 4/100. A cela, s'ajoutent le déficit d'entretien préventif d'un patrimoine de plus de 10 300 milliards FCFA et l'éviction financière du secteur privé dont le crédit ne représente que 2,4 % des encours à long terme.

Resserrer le portefeuille du PND 2027-2031 autour de 50 à 70 projets structurants

À l'issue des échanges, plusieurs leçons ont été tirées dont la sélectivité rigoureuse. *« Nous ne pouvons plus inscrire au Plan des projets sans études de faisabilité achevées ni financements sécurisés. La règle des 3M, à savoir maturité, maintenance, marge, doit désormais guider toute inscription au Programme d'investissement public. Le portefeuille du PND 2027-2031 devra être resserré autour de cinquante à soixante-dix projets structurants majeurs, contre les 343 projets pléthoriques du cycle précédent »*, a soutenu Anatole Collinet Makosso.



Anatole Collinet Makosso clôturant les travaux du séminaire gouvernemental/DR

Le chef du gouvernement a également noté la sanctuarisation des contreparties nationales. D'après lui, les suspensions de décaissements des partenaires techniques et financiers ont privé le pays de ressources cruciales. Le gouvernement devra garantir, a-t-il annoncé, dans chaque loi de finances, l'inscription effective des contreparties nationales dues aux bailleurs. L'exécutif entend, par ailleurs, reconfigurer l'architecture du prochain PND, en érigeant l'énergie et les nouvelles technologies de l'information et de la communication en pilier stratégique autonome, compte tenu de son rôle déterminant dans l'industrialisation. Il est également prévu la création d'un pilier dédié au capital humain regroupant l'éducation, la santé, la formation professionnelle et l'emploi des jeunes.

Pour faire du climat des affaires et de la justice commerciale un levier autonome de compétitivité, un pilier gouvernance sera créé. Anatole Collinet Makosso a évoqué, par ailleurs, la nécessité d'instaurer une discipline budgétaire. *« Le ratio de dette publique, à 95,8 % du PIB en 2025 contre un plafond communautaire de 70 %, exige la poursuite des réformes de gestion de la dette et l'interdiction stricte des emprunts non concessionnels non autorisés. Ceci, en vue de libérer à moyen terme des marges pour une participation plus active de l'Etat au financement du PND à travers des investissements publics »*, a-t-il souligné.

Pour la prise en compte de ces différents enseignements, dans la finalisation des documents examinés, il a instruit le ministre en charge du Plan de procéder, en liaison avec les autres départements ministériels concernés, à la consolidation des observations et recommandations formulées. *« Une attention particulière devra être accordée à la cohérence des données statistiques, à la place stratégique de l'énergie, au réalisme des hypothèses de financement, notamment celles relatives à la participation du secteur privé, ainsi qu'à la cohérence entre les différents programmes et le cadre macro-économique de notre pays »*, a-t-il conclu, saluant l'engagement des partenaires techniques et financiers, dont la contribution a été déterminante dans l'élaboration des documents soumis à leur examen.

Parfait Wilfried Douniama

RESSOURCES EN EAU

La gestion intégrée au cœur d'un atelier régional

Une vingtaine d'organismes de bassins africains prend part à un atelier régional de renforcement des capacités, qui se tient du 17 au 19 novembre à Brazzaville en République du Congo.

Financé par l'Union européenne (UE), dans le cadre du projet Peer-to-Peer (P2P), l'atelier vise à renforcer les capacités des cadres techniques issus d'organismes de bassins africains, dans les domaines prioritaires des systèmes d'information sur l'eau. Ce rendez-vous a également pour objectif de favoriser le partage d'expériences et de bonnes pratiques entre pairs.

Pendant trois jours, les participants vont échanger sur trois thématiques, à savoir le financement de la gestion intégrée des ressources en eau par bassin ; les systèmes d'information sur l'eau ainsi que l'hydrologie spatiale, innovation qui offre une opportunité désormais incontournable pour compléter les réseaux de mesure conventionnels.



Les membres du bureau/DR

Intervenant, le directeur des Programmes Afrique de l'Office international de l'eau, Christophe Brachet, a indiqué : *« Nos travaux accorderont une part prépondérante aux échanges interactifs via des études de cas d'organismes de bassins transfrontaliers et nationaux, et des exercices pratiques. Il s'agit de confronter nos réalités, partager nos succès, analyser nos difficultés et capitaliser sur l'intelligence collective des pairs. »*

Pour l'UE, l'Afrique fait face aux défis hydriques complexes, mais elle détient aussi les solutions. *« La force du réseau P2P et du Réseau africain des organismes de bassin réside dans notre capacité à apprendre les uns des autres et agir ensemble »*, a-t-il poursuivi.

Présidant les travaux au nom du ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, la directrice de cabinet, Rachelle Ndollo, a souligné que la gestion intégrée des ressources en eau constituait un enjeu majeur pour le développement durable des pays africains. *« Face aux effets du changement climatique, à la croissance démographique et à l'augmentation des besoins en eau, nos Etats doivent renforcer leurs capacités de connaissance, de planification et de mobilisation des financements »*, a-t-elle déclaré.

Notons que pour la République du Congo, ces enjeux revêtent une importance particulière, car le pays dispose d'un patrimoine hydrique considérable constitué notamment du fleuve Congo, de ses affluents et d'une façade maritime sur l'océan Atlantique. Ce potentiel représente un atout stratégique pour son développement et appelle une gestion durable fondée sur une meilleure connaissance et une valorisation responsable des ressources. Soutenu financièrement par l'UE et piloté par le réseau international des organismes de bassin, le projet P2P, en français «pair à pair», a pour objectif de renforcer la coopération et le partage d'expériences entre organismes de gestion de l'eau à l'échelle mondiale.

Lopelle Mboussa Gassia

ENTREPRENEURIAT

Des jeunes suivent une formation sur l'autonomisation

De jeunes diplômés suivent du 16 novembre au 19 décembre, au Groupe National de Presse «La Nouvelle République», une formation pratique programmée en communication professionnelle, secrétariat administratif et comptabilité. Le but étant de favoriser l'autonomisation des jeunes et contribuer au renforcement de leurs capacités.

La première édition de la formation a été lancée par le directeur général de l'entreprise congolaise «Passi Fils Congo Business», Jodrais Durnel Garvel Ondelebea, le 14 novembre à Brazzaville. Parlant de son importance, il a indiqué qu' il s'agit notamment de donner aux jeunes demandeurs d'emploi, professionnels et toute personne désireuse d'acquérir de nouvelles compétences, les moyens de progresser, de saisir les opportunités et de participer activement au développement de la société.

« Aujourd'hui, les diplômes et les connaissances théoriques sont importants, mais ils doivent être accompagnés de compétences pratiques, capables de répondre aux exigences réelles du monde du travail », a-t-il déclaré.

Jodrais Durnel Garvel Ondelebea a invité, par ailleurs, les participants à faire preuve d'assiduité, de discipline, de ponctualité et d'engagement tout au long de leur parcours. Selon lui, c'est par la pratique, la persévérance et la volonté d'apprendre que l'on développe une véritable compétence.

En effet, durant cette formation, les participants disposeront des supports de cours avec des travaux pratiques, des exercices corrigés sur les métiers proposés, afin de les mettre dans des conditions de travail appropriées, de faciliter leur compréhension et les familiariser au monde professionnel. Ils sont appelés à la fin à aller en stage d'imprégnation dans des services administratifs partenaires, à savoir Radio Brazzaville, La Nouvelle République, le Cabinet NFC Consulting.

« Après une semaine de formation en communication professionnelle, les apprenants vont en stage collecter des données pour la rédaction des articles de presse, qui pourront être publiés dans le site internet et les journaux des organes de presse partenaires. Cette formation offre aux participants la possibilité de se positionner sur le marché de l'emploi en ayant la compétence requise », a souligné Issa Bilal-Ecky, journaliste au service politique au Groupe national de presse «La Nouvelle République», encourageant les apprenants à travailler avec rigueur et à donner le meilleur d'eux-mêmes.



Les organisateurs posant avec les apprenants/DR

Etudiants respectivement en 2e année à l'École nationale d'administration et de magistrature, option greffier, et en Sciences et techniques de communication, Reuissira N'Gali Oyelet et Serina Destinée Moundzaka ont salué cette initiative. Elle représente pour eux une opportunité de développer des compétences, un moyen d'acquérir de nouvelles connaissances et de gagner en expérience par rapport à leur cursus universitaire, ont-ils témoigné.

A l'issue de la première édition, les organisateurs entendent lancer la deuxième l'année prochaine en y intégrant d'autres modules afin d'offrir plus de choix à la nouvelle vague de participa

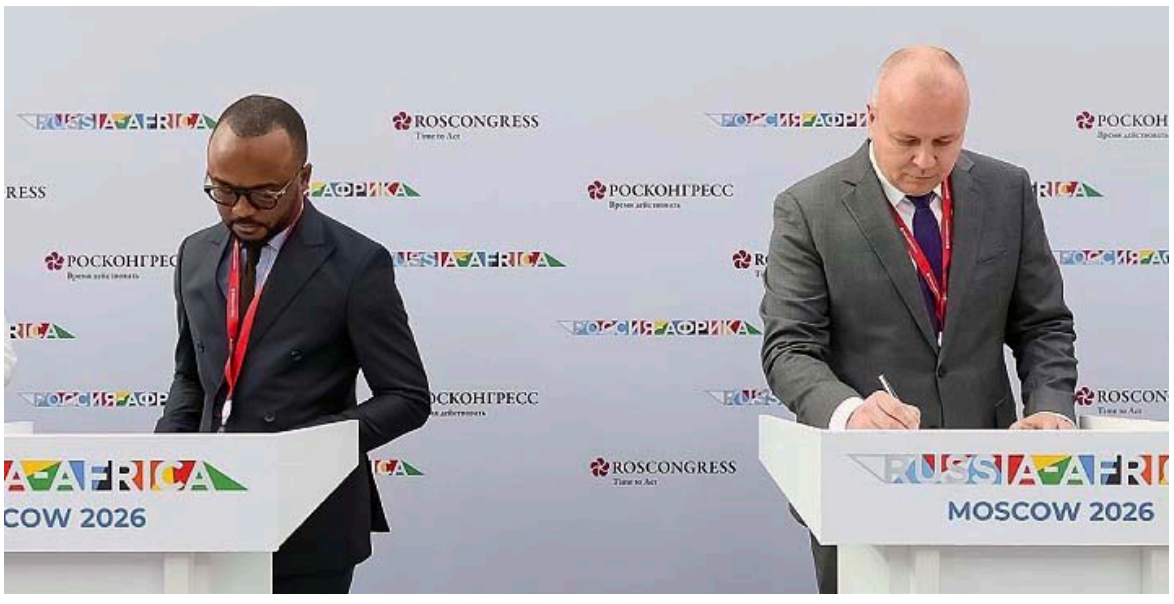
Parfait Wilfried Douniama

COOPÉRATION TECHNOLOGIQUE

Deux entreprises congolaise et russe s'associent dans l'exploration géologique

En marge du troisième Forum économique et humanitaire Russie-Afrique, tenu à Moscou les 28 et 29 octobre dernier, les initiatives de collaboration entre le Congo et la Russie s'étaient élargies dans le secteur privé avec la signature d'un accord entre la société congolaise Papagallo Congo Limited et le groupe russe Geoscan. Ce partenariat porte sur l'exploration minérale et le déploiement de systèmes aéronautiques sans pilote (UAS).

L'accord entre les deux sociétés prévoit d'introduire des UAS, encore appelés drones, pour améliorer l'efficacité de l'exploration minérale et optimiser les opérations minières. Les technologies de Geoscan devraient être utilisées pour identifier des zones prometteuses de minéralisation et préparer des recommandations pour les travaux de forage. *« L'utilisation des UAS nous aidera à réduire le temps nécessaire pour mener à bien les activités d'exploration géologique et à minimiser les risques pour le personnel »*, a indiqué le directeur du département des données de Papagallo Congo Limited, Chancel-Bonheur Mvoutou. Il a précisé que cette technologie permettra d'accélérer l'intégration des données collectées dans les systèmes numériques pour une prise de décision plus rapide et plus pertinente.



Les deux parties lors de la signature du partenariat/DR

Les sociétés Papagallo Congo Limited et Geoscan se sont également convenues de former des spécialistes congolais à l'utilisation efficace de ces UAS. *« Notre engagement à développer l'expertise des professionnels dans différents pays est tout aussi important. Cette approche permet à nos partenaires de construire une base solide pour la planification stratégique du développement des ressources »*, a souligné, pour sa part, le directeur général de Geoscan, Pavel Stepanov. Les deux entreprises opèrent dans l'exploration des ressources naturelles et utilisent des technologies de nouvelle génération, combinant intelligence artificielle et statistiques avancées. *« Notre stratégie est d'aider la République du Congo à acquérir une solution technologique de pointe dans le secteur minier pour mieux développer et gérer ses ressources naturelles. Conformément à cette stratégie, la mise en œuvre des UAS est une étape logique pour progresser dans l'exploration géologique »*, a précisé le représentant de Papagallo, dépêché en Russie pour la signature de ce partenariat.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES EXPERTS-COMPTABLES

L'Onec admis comme membre associé

L'Ordre national des experts-comptables (Onec) du Congo a annoncé, dans un communiqué de presse publié le 17 novembre et signé par son président, Voltaire Brice Etou Obami, son admission en qualité de membre associé de la Fédération internationale des experts-comptables (Ifac).

L'admission de l'Onec constitue une étape majeure pour la profession comptable en République du Congo, souligne le communiqué. Elle consacre sa reconnaissance internationale et ouvre de nouvelles perspectives en matière de coopération, de partage d'expériences et de renforcement des normes professionnelles.

Au-delà de l'institution, cette reconnaissance contribue à renforcer la crédibilité de la République du Congo dans les domaines comptable et financier. Elle témoigne de la conformité du cadre national d'exercice de la profession aux standards internationaux, favorise la confiance des investisseurs, des partenaires financiers et des institutions, tout en donnant aux experts-comptables congolais accès aux normes, aux outils et aux programmes de formation de l'Ifac.



Séance de travail de l'Onec Congo/DR

À cette occasion, le président de l'Onec Congo a exprimé sa profonde gratitude à plusieurs personnalités ayant contribué à l'aboutissement de ce processus. Il a notamment salué les efforts du ministre Ludovic Ngatsé et de Patrick Gamassa, tous deux anciens présidents de l'Ordre, qui ont engagé les démarches d'adhésion et posé les fondations de cette réussite.

Il a également rendu un hommage particulier à l'ancien ministre Antoine Nicéphore Thomas Fylla de Saint-Eudes, considéré par l'Onec Congo comme son « baobab et son guide » tout au long du processus d'admission.

Il a loué ses conseils avisés, son soutien constant au Conseil de l'Ordre, ainsi que son engagement et le travail accompli dans le suivi de ce dossier.

Le président de l'Onec Congo a salué, par ailleurs, l'assiduité et l'implication du secrétaire général dans la conduite de cette procédure. Ses remerciements ont aussi été adressés à la Société nationale des pétroles du Congo, sponsor officiel de l'Ordre, ainsi qu'à son directeur général, Raoul Maixent Ominga, dont les actions multiformes ont largement contribué à l'ava cement du processus. *« Cette réussite est le fruit d'un effort collectif »*, a souligné Voltaire Brice Etou Obami, réaffirmant la détermination de l'institution à poursuivre ses missions au service de l'intérêt général, de la qualité de l'information financière et du développement de la profession comptable en République du Congo.

Marie Alfred Ngoma

PROTECTION DES CONSOMMATEURS

488 cartons de lait de beauté périmés saisis à Brazzaville

Dans le cadre du renforcement des opérations de contrôle et de surveillance du marché, les brigades de surveillance de Poto-Poto, relevant de la direc tion départementale de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales de Brazzaville, ont procédé à la saisie de 488 cartons de lait de beauté dont les dates de péremption étaient largement dépassées.

L'opération de contrôle s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la commercialisation de produits périmés ou susceptibles de présenter des risques pour la santé et la sécurité des consommateurs. Conformément à la réglementation en vigueur, le responsable de l'établissement concerné a fait l'objet des sanctions prévues par les textes applicables. Les produits saisis seront, quant à eux, détruits par incinération sous la supervision des services habilités, dans le respect des procédures en vigueur.



Le gouvernement par l'entremise du ministère du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation, chargé de la Zone de libre-échange continentale africaine, réaffirme sa détermination à protéger les consommateurs et à assainir les circuits de distribution.

Ainsi, les opérations de contrôle seront poursuivies et renforcées afin de prévenir la mise sur le marché de produits périmés non conformes ou présentant des risques pour la santé publique.

Faisant de la protection des consommateurs et la loyauté des pratiques commerciales demeurent des priorités majeures de l'action des pouvoirs publics, le département ministériel a lancé un appel à l'ensemble des opérateurs économiques au strict respect de la réglementation commerciale en invitant les consommateurs à faire preuve de vigilance, notamment en vérifiant les dates de péremption des produits avant tout achat.

Rominique Makaya

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 102 /HISWACA/2026

RELATIF AU RECRUTEMENT D'AGENTS DE COLLECTE (CARTOGRAPHES-ÉNUMÉRATEURS) POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE MISE À JOUR CARTOGRAPHIQUE ET DE DÉNOMBREMENT DES MÉNAGES DANS LE CADRE DE L'ENQUÊTE TRIMESTRIELLE SUR L'EMPLOI ET LE SECTEUR INFORMEL (EESIC-T) EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

1.Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA), l'Institut National de la Statistique (INS) s'apprête à réaliser, à compter du premier trimestre de l'année 2027, l'Enquête trimestrielle sur l'Emploi et le Secteur Informel (EESIC-T).
Pour la première fois en République du Congo, cette enquête sera représentative au niveau national. Elle permettra de dresser un état des lieux du marché du travail et de suivre, chaque trimestre, l'évolution de ses principaux indicateurs.
L'EESIC-T repose sur un plan de sondage probabiliste stratifié à deux degrés : au premier degré, trois cent cinquante et une (351) Zones de Dénombrement (ZD) sont tirées à partir de la base de sondage issue du RGPH-5, chaque département constituant une strate ; au second degré, douze (12) ménages sont tirés de façon systématique dans chaque ZD retenue.

2.Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour but de recruter des agents de collecte (agents cartographes-énumérateurs) qui, sous la supervision des chefs d'équipe, exécuteront les travaux cartographiques structurés en deux étapes clés :
o La phase de mise à jour cartographique ;
o La phase de dénombrement des ménages ;

3.L'Unité de Gestion du Projet HISWACA invite les personnes intéressées à fournir leur dossier de candidature comprenant :
•une lettre de motivation adressée au Coordonnateur du projet HISWACA, précisant le département de déploiement souhaité ;
•un curriculum vitae (CV) détaillé mettant en évidence les expériences en matière de collecte de données, de cartographie, de dénombrement, de recensement ou d'enquêtes auprès des ménages ;
•une copie du dernier diplôme obtenu ou de l'attestation de réussite ;
•une copie d'une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire) ;
•un certificat médical délivré par des services habilités attestant de la bonne santé physique du candidat ;
•le cas échéant, des attestations de travail ou lettres de référence relatives à des opérations similaires (RGPH-5, EHCVM, ou autres opérations de l'INS).

4.Pour garantir la qualité des travaux cartographiques, les candidats devront remplir les conditions suivantes :
•être de nationalité congolaise ;
•être âgé(e) de 18 à 55 ans au 11 novembre 2026 ;
•être titulaire d'au moins un diplôme de niveau Baccalauréat ou de tout autre diplôme jugé équivalent ;
•disposer obligatoirement d'un smartphone personnel (de préférence Android) en bon état de fonctionnement, permettant de remplir le formulaire de candidature en ligne, de rester joignable et d'échanger avec l'équipe d'encadrement pendant toute la durée de l'opération (cette condition est éliminatoire) ;
•savoir utiliser une tablette ou un smartphone Android ; des notions de GPS, de lecture de cartes et d'applications de collecte (QField, CSPro, ODK/KoboCollect ou équivalent) constituent un atout ;
•justifier d'une expérience dans la collecte de données (recensement, enquête auprès des ménages, cartographie ou dénombrement), notamment dans le cadre du RGPH-5, de l'EHCVM ou d'autres opérations de l'INS, constitue un atout majeur ;
•avoir une bonne maîtrise du français (oral et écrit) et de la ou des langues locales de la zone d'intervention (lingala, kituba, etc.) ;
•avoir une bonne connaissance du département d'affectation et/ou y résider de préférence ;
•être en bonne condition physique, apte à parcourir de longues distances à pied et à travailler dans des zones d'accès difficile (forestières, lacustres, fluviales) ; savoir nager constitue un atout pour les zones lacustres ;
•être libre de tout engagement pendant toute la durée de la formation et des travaux de terrain, et ne pas exercer d'activité incompatible avec la mission.

5.Les dossiers doivent être envoyés exclusivement via le lien ou le QR code ci-dessous, au plus tard le samedi 21 novembre 2026 à minuit, heure de Brazzaville.
https://ee.kobotoolbox.org/x/7vSnN3v2

Aucun dossier physique ou transmis par courrier électronique ne sera accepté. Les pièces seront téléversées directement dans le formulaire en ligne : la pièce d'identité (recto et verso), ainsi que la lettre de motivation, le CV, le diplôme et, le cas échéant, les attestations regroupées en un seul fichier PDF.

6.La sélection des candidats s'effectuera dans un premier temps sur étude de dossiers. Les candidats présélectionnés seront invités à suivre une session de formation obligatoire en présentiel portant sur les concepts, les outils et les procédures de dénombrement (lecture de carte, utilisation de QField et du GPS, remplissage des fiches, règles de numérotation, déontologie).

La participation à la formation ne garantit pas le recrutement définitif. Seuls les candidats ayant satisfait aux exigences de l'évaluation finale seront retenus.

7.Par ailleurs, une règle de candidature stricte est imposée pour cette opération. Chaque candidat n'est autorisé à soumettre qu'une seule et unique candidature, pour un seul département de déploiement. En conséquence, le dépôt de candidatures multiples entraînera l'élimination automatique et immédiate du postulant. De même, toute candidature d'une personne ne disposant pas d'un smartphone sera déclarée irrecevable.

Fait à Brazzaville le 11 novembre 2026

Le Coordonnateur par intérim du Projet

Myria Providence MOUYANGOU

AFFAIRE « PROPHARMA »

Le Syndicat des pharmaciens du Congo monte au créneau

Après l'Ordre national des pharmaciens du Congo, le tour est revenu, le 14 novembre à Brazzaville, au Syndicat national des pharmaciens du Congo de publier une déclaration, à l'issue d'une assemblée générale extraordinaire, dans laquelle il a demandé au ministère de la Santé et de la Population l'annulation pure et simple de l'autorisation d'ouverture non conforme octroyée à la société « Propharma ».



Le présidium/DR

Ayant suivi les exposés et rapports relatifs à l'autorisation d'ouverture de « Propharma », l'assemblée générale a fait remarquer que celle-ci n'est pas conforme aux textes législatifs et règlementaires régissant la profession du pharmacien au Congo, notamment l'article L596 du code de santé publique, et à l'article 26 alinéa 7 de la loi 012-92 du 29 avril 1992 portant création et organisation de l'Ordre national des pharmaciens du Congo.

Dans le même ordre d'idées, l'assemblée générale a indiqué qu'en dépit du recours gracieux en annulation de l'autorisation introduite par l'Ordre national des pharmaciens du Congo auprès du ministère de tutelle, celui-ci est resté sans suite.

Ainsi, l'assemblée générale a rappelé que l'exercice de la profession de pharmacien au Congo est encadré par des textes législatifs et réglementaires. Le respect de ceux-ci s'impose à tous sans exception, à savoir professionnels, instances ordinales et administration publique. En plus, le principe du monopole des pharmaciens doit être respecté.

En conséquence, l'assemblée générale a recommandé à l'Ordre national des pharmaciens du Congo, garant de la déontologie et de l'accès à la profession, de poursuivre toutes les démarches nécessaires avec le ministère de tutelle pour l'application des textes législatifs et règlementaires aux fins de l'annulation de l'autorisation précitée ; ainsi que l'arrêt immédiat des activités illégales de la société « Propharma ».

Car, a noté le plénum des membres de l'assemblée générale, l'octroi de l'autorisation d'exercice à la société « Propharma » fragilise la sécurité d'approvisionnement en médicaments, la garantie de leur qualité, tout comme la santé de la population.

Roger Ngombé

GOLFE DE GUINÉE

L'UE injecte 31 millions d'euros dans la sécurité maritime

En augmentant de 10 millions d'euros son enveloppe destinée à la sûreté maritime, Bruxelles renforce son partenariat sécuritaire avec les États riverains du golfe de Guinée. Au centre de cette stratégie, l'Architecture de Yaoundé, dont les capacités de surveillance et de coordination doivent être consolidées.

Le golfe de Guinée redevient un espace prioritaire de la coopération sécuritaire entre l'Europe et l'Afrique. Le 16 novembre, le Conseil de l'Union européenne (UE) a décidé de porter de 21 à 31 millions d'euros son soutien aux acteurs militaires et aux marines des États côtiers engagés dans les opérations de sûreté maritime. Soit une augmentation de 10 millions d'euros, près de 48 % de l'enveloppe initiale, au titre d'un mécanisme adopté en novembre 2023 dans le cadre de la Facilité européenne pour la paix (FEP). Derrière cette rallonge financière se trouve un objectif stratégique : améliorer la capacité des pays riverains à surveiller leurs eaux, à partager le renseignement maritime et à intervenir plus efficacement contre les menaces transnationales. Piraterie, vols à main armée, trafics illicites, pêche illégale et criminalité organisée fragilisent, en effet, la sécurité des routes commerciales, les ressources halieutiques et les économies côtières.

Yaoundé, centre de gravité de la coopération régionale

L'Architecture de Yaoundé constitue la pièce maîtresse de ce dispositif. Mise en place en 2013, elle organise la coopération entre les États d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale autour d'un réseau de centres régionaux et nationaux de coordination. Son ambition est de permettre aux administrations maritimes, aux forces navales et aux services de sécurité de prévenir, de détecter et de traiter collectivement les incidents en mer. Le financement européen vise précisément à renforcer les capacités de cette architecture et de ses États membres. Il doit notamment améliorer la connaissance de la situation maritime, grâce à de meilleurs moyens de surveillance et de partage de l'information, tout en augmentant les capacités de certaines marines nationales à effectuer des patrouilles en haute mer. La décision de 2023 ciblait notamment le Cameroun et le Ghana, aux côtés du soutien institutionnel apporté à l'Architecture de Yaoundé. Pour le Cameroun, cette orientation présente un intérêt particulier. Avec sa façade atlantique, le port de Douala, le complexe industrialo-portuaire de Kribi et ses installations pétrolières et gazières offshore, le pays occupe une position stratégique dans les échanges maritimes du golfe. La sécurisation de ses approches maritimes ne relève donc pas uniquement de la défense territoriale : elle concerne également la protection des infrastructures économiques, des approvisionnements et des investissements.

La sécurité maritime, nouvel enjeu de souveraineté

Cette initiative traduit aussi une évolution du partenariat euro-africain. L'UE ne se limite plus à financer des programmes de développement ou des dispositifs de formation : elle mobilise également des instruments de défense pour soutenir les capacités opérationnelles de pays partenaires. Créée en 2021, la FEP permet précisément de financer des actions extérieures présentant une dimension militaire ou de défense. Mais l'augmentation de l'enveloppe ne suffira pas, à elle seule, à garantir une sécurisation durable. L'efficacité du dispositif dépendra de la coordination entre les États, de la disponibilité des équipements, de la formation des personnels et de la capacité à transformer les renseignements recueillis en interventions concrètes. Elle suppose aussi une coopération avec les autorités portuaires, les services judiciaires et les acteurs économiques. Pour les pays du golfe de Guinée, l'enjeu est donc double : bénéficier de l'appui technique et financier des partenaires internationaux tout en renforçant leur autonomie opérationnelle. La sécurité des mers africaines ne peut durablement dépendre de la seule assistance extérieure. Elle doit devenir une capacité collective, portée et maîtrisée par les États riverains.

N.Nd.

CÔTE D'IVOIRE

Le président du Botswana appelle à plus de commerce intra-africain

A l'occasion d'une visite d'État en Côte d'Ivoire, le 16 novembre, le président du Botswana, Duma Boko, a exhorté les pays africains à intensifier leurs échanges commerciaux entre eux.

« Le fait que les volumes des échanges intra-africains soient aussi faibles qu'ils le sont aujourd'hui est peut-être un constat d'échec de nos modèles de développement et de nos orientations idéologiques. C'est un problème auquel nous devons nous attaquer, et de toute urgence », a déclaré Duma Boko. Le président du Botswana, un pays producteur de diamant, se trouvait en Côte d'Ivoire pour y signer une série d'accords, notamment dans le domaine minier.

Mettant en avant les richesses en ressources de l'Afrique, Duma Boko a insisté sur le fait qu'*« il est nécessaire de s'attaquer à ces obstacles qui entravent le commerce, de l'ouvrir, afin que tous les pays du monde puissent prospérer, connaître une croissance économique et améliorer les conditions de vie de leurs populations. »* La suppression de ces barrières commerciales en Afrique *« nous immuniserait dans une large mesure contre les chocs exogènes dont nous souffrons… lorsqu'il y a une guerre entre l'Ukraine et la Russie, une crise en Iran ou ailleurs »,* a fait valoir Duma Boko. Alors que la Zone de libre-échange continentale africaine est officiellement entrée en vigueur en 2021, le rêve d'une Afrique où les biens et les personnes circulent librement d'un pays à l'autre est encore loin d'être réalisé.

L'économie du Botswana dépend fortement de la production de diamant, qui représente environ 30 % du produit intérieur brut, selon le Fonds monétaire international. Le pays est l'invité d'honneur du sommet Sirexe sur l'énergie et l'exploitation minière, qui se déroule à Abidjan, du 18 au 22 novembre. La Côte d'Ivoire, grand producteur agricole de cacao et de noix de cajou, a connu ces dernières années un boom extractif avec la découverte de pétrole et de gaz, ainsi que de coltan, d'or et de manganèse.

Yvette Reine Boro Nzaba

ZLÉCAF

Le Congo valide son Supplément vert

La validation du Supplément vert à la Stratégie nationale de mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlécaf) permet au Congo de concilier ses ambitions d'intégration commerciale à l'échelle du continent avec les exigences de protection de l'environnement.



Des membres du gouvernement et les partenaires lors de l'atelier de validation du Supplément vert/Adiac

« Le commerce et la protection de l'environnement ne sont pas opposés. Ils constituent plutôt deux leviers complémentaires », a souligné la ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation, chargée de la Zlécaf, Jacqueline Lydia Mikolo, lors de l'atelier de validation du Supplément vert à la Stratégie nationale de mise en œuvre de la Zlécaf, en présence de ses collègues ministres de l'Economie, du Plan, de la Statistique et de la Prospective, Ludovic Ngatsé; des Industries minières et de la Géologie, Urbain Fiacre Opo.

La Zlécaf, a-t-elle poursuivi, représente une opportunité historique de valoriser les ressources naturelles. Seulement, cette visée ne saurait se concrétiser sans une prise en compte des exigences environnementales, surtout que le Congo porte une responsabilité particulière dans la préservation du bassin éponyme, deuxième poumon vert du monde, a dit la ministre Jacqueline Lydia Mikolo. *« Notre engagement nous conduit à faire émerger des produits congolais compétitifs respectueux des normes environnementales »*, a précisé la ministre. Elle a appelé à saisir les opportunités offertes par l'agriculture durable, la transformation agro-alimentaire, la transformation responsable des ressources forestières et minières, l'économie circulaire et les services verts.

Pour le directeur régional (Afrique centrale) de la Communauté économique des Nations unies pour l'Afrique, Jean Luc Mastaki Namegabe, la validation de ce Supplément vert est tombée à pic car la mise en œuvre de la Zlécaf intervient dans un contexte mondial marqué par des défis majeurs liés aux changements climatiques, à la préservation de la biodiversité, à la transition énergétique et à l'évolution des exigences des marchés internationaux en matière de durabilité. *« Dans ce contexte, commerce et action climatique doivent se renforcer mutuellement »*, a-t-il fait savoir.

« Le commerce et la protection de l'environnement ne sont pas opposés. Ils constituent plutôt deux leviers complémentaires »

Jean Luc Mastaki Namegabe a clarifié, par ailleurs, que la validation du Supplément vert à la Stratégie nationale de mise en œuvre de la Zlécaf vise à intégrer systématiquement les considérations environnementales et climatiques dans les politiques commerciales et productives du Congo. Il s'agit aussi d'identifier les opportunités de commerce compatibles avec les objectifs du développement durable, de promouvoir les chaînes de valeur vertes.

Pour que ce Supplément vert ne soit pas lettre morte, un comité de suivi évaluation sera mis en place afin de veiller à la bonne exécution des recommandations issues de l'atelier ayant permis de le valider.

Rominique Makaya

PRODUCTION HALIEUTIQUE

Un déficit de 60 000 tonnes par an

En dépit de ses atouts naturels dans le domaine de l'aquaculture, la République du Congo accuse un déficit de 60 000 tonnes en produits halieutiques par année. Le constat a été fait, le week-end dernier, par le ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, lors du premier forum sur l'investissement dans l'aquaculture au Congo, organisé à la Grande foire agricole du Congo, au village Bambou Mingali, dans le district d'Ignié, département du Djoué-Léfini.



Les experts et participants à l'ouverture du forum/Adiac

Près de cent vingt experts dans le domaine de l'aquaculture ont participé au forum qui a duré deux jours, organisé avec l'appui financier de la Banque mondiale et du Proclimat. Ce forum a été initié dans la perspective du lancement du Projet de développement de l'agriculture et de l'aquaculture du Congo, dans le but de promouvoir l'éclosion du sous-secteur aquacole.

A cet effet, les résultats d'une étude menée par un organisme international sur l'aquaculture au Congo ont été publiés. Les données de cette enquête dressent un état des lieux d'un sous-secteur en péril et qui bat de l'aile, dépourvu de tout, avec un déficit énorme en produits halieutiques.

Selon cette étude, la demande en produits halieutiques au Congo est estimée à environ 163 000 tonnes par an, mais le pays ne produit à peine que 103 000 tonnes de poissons par année, d'où sa dépendance aux importations pour combler le gap.

Au cours des débats qui ont découlé, il en est ressorti que le secteur aquacole congolais ne prospère pas à cause de plusieurs facteurs. Il s'agit, entre autres, du manque de spécialistes dans le domaine, de la cherté des intrants qui fragilise l'essor du secteur, du déficit d'alevins car le pays ne disposant que de quatre écloseries sur l'ensemble du territoire national. Il faut aussi ajouter à cette liste le manque de financement des producteurs, la faible capacité de production, ainsi que le manque des chaînes de froid, des voies d'évacuation des produits et de compétences techniques.

Le forum avait pour objectif, entre autres, de valider les contrats, les recommandations et les priorités d'investissements ; de dégager un consensus autour d'une vision commune afin de rendre le secteur aquacole congolais plus compétitif, inclusif et résilient. Il s'est agi aussi de recenser des modèles pratiques de partenariat public-privé ; de respecter les partenariats entre le gouvernement, les producteurs et les organismes, les institutions financières.

A l'issue du forum, une feuille de route aquacole a été validée et sera soumise au gouvernement pour l'application des recommandations adoptées.

Firmin Oyé

FRANCOPHONIE

L'élection du secrétaire général reportée

L'élection du secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a été reportée d'une année, le 16 novembre, faute de consensus, à l'issue d'un sommet à Phnom Penh, au Cambodge.

L'élection du secrétaire général de l'OIF était la source de vives tensions entre la République démocratique du Congo (RDC) et le Rwanda. La Rwandaise Louise Mushikiwabo, candidate à un troisième mandat, restera donc en poste jusqu'à la tenue du nouveau scrutin, auquel elle ne se présentera pas, ont précisé les sources.

Le report de l'élection est une première pour l'institution qui avait toujours désigné son secrétaire général par consensus, à l'image de Boutros Boutros Ghali, Abdou Diouf, Michaëlle Jean et Louise Mushikiwabo, depuis la création de la fonction en 1997.

Les deux principaux bailleurs de l'OIF, la France et le Canada, ont appelé à l'unité, mais aucun compromis n'a pu être trouvé après deux jours d'intenses tractations en coulisses à Phnom Penh, au milieu d'un bras de fer entre la RDC et le Rwanda.

Kinshasa, qui accuse Kigali de soutenir le groupe armé rebelle du M23 dans ses provinces de l'Est, a menacé de quitter l'organisation si Louise Mushikiwabo, en poste depuis 2018, venait à être réélue. Le départ du deuxième pays comptant le plus de locuteurs francophones (57,3 millions) derrière la France serait un séisme pour l'OIF, déjà fragilisée par ceux l'an dernier de trois pays du Sahel (Burkina Faso, Mali, Niger).



Quatre candidats briguaient le poste de secrétaire général: Louise Mushikiwabo, la Congolaise Juliana Lumumba, fille de l'icône des luttes anticoloniales et du panafricanisme Patrice Lumumba; l'ancien Premier ministre roumain, Dacian Ciolos; et l'ancienne ministre mauritanienne, Coumba Ba.

Après l'annonce du report de l'élection, la Rwandaise Louise Mushikiwabo a dénoncé des « pressions nombreuses et fortes» pour le retrait de sa candidature, à laquelle s'opposait fermement la RDC. *« Je ne vous cache pas que les pressions ont été nombreuses et fortes, mais si j'ai maintenu ma candidature, c'est d'abord parce que j'avais encore l'ambition et l'énergie de servir cette organisation, mais surtout par principe aussi »*, a indiqué Louise Mushikiwabo, qui restera en poste jusqu'à l'organisation du nouveau scrutin.

Kinshasa salue «un compromis sage »

Les cinquante-trois Etats et gouvernements membres de plein droit de l'OIF (Sur les quatre-vingt-dix que compte l'organisation) ont décidé de ne pas voter à bulletin secret et de se donner un an pour trouver un prétendant plus consensuel.

La RDC, qui avait menacé de se retirer de l'OIF, a salué « un compromis sage ». Sa ministre des Affaires étrangères, Thérèse Wagner, présente au sommet, a déclaré: *« À l'issue de discussions exigeantes, un compromis sage a été trouvé pour préserver l'unité de la Francophonie et engager la réforme du processus de désignation de son prochain secrétaire général ».*

Yvette Reine Boro Nzaba



NÉCROLOGIE



Mme Olabouré Parfaite et famille ont la profonde douleur d' annoncer le décès de leur fils, mari, oncle et papa Urbain Wilfrid Akouala, survenu le 15 novembre 2026 à 17H 15.
Lieu de la veillée 39 rue Ately, Nkombo (derrière la Télé, arrêt la Ferme.)
La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.
Dieu a donné, a repris.

FRANCOPHONIE

Le 21e sommet aura lieu à Ottawa

La ville d'Ottawa au Canada va abriter le prochain sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) après celui tenu du 15 au 16 novembre à Phnom Penh au Cambodge.

Ces assises seront placées, à en croire le Premier ministre canadien Mark Carney, sous le signe de la découvrabilité des contenus francophones à l'ère de l'intelligence artificielle. En terre cambodgienne, les Etats et gouvernements membres ne sont pas parvenus à un consensus ni sur le choix d'un candidat, ni sur la tenue d'un vote, renseigne un communiqué de presse de l'OIF rendu public au terme du sommet. L'actuelle secrétaire générale de l'organisation, Louise Mushikiwabo, demeure en fonction jusqu'à la tenue de l'élection en 2027.

Organisé sur le thème « Réinvestir dans la paix pour une prospérité partagée et une stabilité durable », le 20e sommet de l'OIF a débouché sur l'adoption de la Déclaration de Phnom Penh, une résolution sur les situations de crise et de consolidation de la paix, et l'Appel de Phnom Penh pour la protection du patrimoine culturel.

La Déclaration de Phnom Penh réaffirme le soutien des Etats et gouvernements à l'action de l'OIF en faveur de l'Etat de droit, de la médiation et de l'accompagnement des transitions, et place les jeunes et les femmes au cœur de la construction de la paix.

Elle appelle à défendre un espace informationnel fiable face aux manipulations et aux ingérences, à garder l'humain au centre de l'intelligence artificielle (IA) et à renforcer la voix francophone dans la gouvernance numérique mondiale, en vue notamment du sommet de Genève sur l'IA en 2027. Les chefs d'Etat et de gouvernement ont passé en revue les situations prévalant dans près d'une vingtaine de pays. Ils ont exprimé leur préoccupation sur les tensions transfrontalières entre le Cambodge et la Thaïlande, la situation dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC) et salué le déploiement par la secrétaire générale d'une mission d'information en réponse à l'appel de la RDC à la solidarité de la Francophonie.

Quant à l'Appel de Phnom Penh, il engage les Etats et les gouvernements membres de l'organisation à mieux protéger le patrimoine culturel, à lutter contre le trafic illicite des biens culturels et à favoriser leur restitution.

A la clôture du sommet de Phnom Penh, la secrétaire générale a évoqué les réformes entreprises depuis 2019 en faveur de l'OIF. Pays d'Asie du Sud-Est, le Cambodge assure désormais la présidence du sommet.

Saint-Christophe-et-Niévès et le Manitoba ont été admis en qualité de membres observateurs. L'OIF compte 92 Etats et gouvernements, 53 membres, 5 membres associés et 34 observateurs.

Christian Brice Elion

PROMOTION DE L'INNOVATION AFRICAINE

IOM Africa présente des start-up africaines à Paris

Paris accueillera, le 23 novembre, une conférence de presse consacrée à la promotion de l'innovation africaine et à la mise en relation des jeunes entreprises du continent avec les réseaux d'affaires et de financement. La rencontre se tiendra à l'ambassade de la République du Congo en France, dans le cadre du retour des IOM Days, prévus du 23 au 27 novembre.

Une délégation conduite par la présidente IOM Africa, Séraphine Ekoa, sera reçue le 23 novembre, de 14 h à 19 h, dans la salle verte de l'ambassade du Congo à Paris, à l'occasion d'une conférence de presse organisée par IOM Africa. Cette association panafricaine indépendante, régie par le droit congolais, entend mettre en lumière le potentiel des start-up africaines et favoriser leur accès aux réseaux d'affaires ainsi qu'aux mécanismes de financement.

La rencontre se déroulera en présence de diplomates, d'opérateurs économiques, de professionnels des médias et de Céphas Germain Ewangui, secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales de la République du Congo. Les échanges seront coordonnés par Motsé Akanati.

Cette conférence donnera notamment la parole aux représentants des start-up africaines sélectionnées pour prendre part à la onzième édition de la Semaine de l'innovation des Outre-mer. Parmi elles figurent des lauréats de la récente édition des Journées de l'innovation du bassin du Congo, organisées en septembre dernier. Ils auront l'occasion de présenter leurs projets, d'exposer leurs ambitions et d'échanger avec les participants sur les perspectives de développement et les possibilités de partenariat.

Au-delà de cette rencontre avec les acteurs institutionnels et économiques, les entrepreneurs africains prendront part, durant toute la semaine, aux activités consacrées à l'innovation ultramarine. Une occasion pour eux de découvrir cet écosystème, de confronter leurs expériences et d'explorer de nouvelles opportunités de collaboration avec les acteurs de l'innovation des territoires ultramarins.



Séraphine Ekoa, présidente IOM Africa/DR

Cette semaine réunira à Paris des entrepreneurs, des investisseurs, des institutions et différents partenaires autour de la valorisation des initiatives innovantes issues des territoires. Elle s'achèvera le 27 novembre à Station F, avec la grande soirée IOM11, au cours de laquelle seront dévoilés les lauréats du concours Innovation Outre-Mer 2026. La cérémonie se poursuivra par un cocktail favorisant les rencontres professionnelles et les échanges d'affaires.

À travers cette participation, IOM Africa entend contribuer au rayonnement de l'entrepreneuriat africain et renforcer les passerelles entre les écosystèmes d'innovation du continent et ceux des territoires ultramarins.

Marie Alfred Ngoma

CENTRAFRIQUE

L'ancien Premier ministre Nicolas Tiangaye s'en est allé

L'ancien Premier ministre centrafricain, Me Nicolas Tiangaye, est décédé le 16 novembre à Bangui, à la suite d'un malaise survenu dans son bureau, selon la presse locale. Avocat, ancien bâtonnier et figure de l'opposition démocratique, il aura marqué la vie politique centrafricaine, notamment à la tête du gouvernement de transition entre janvier 2013 et janvier 2014.

La République centrafricaine perd l'une de ses principales figures politiques et judiciaires. Me Nicolas Tiangaye, ancien Premier ministre et avocat de profession, a succombé à un malaise. Avant son engagement politique, il s'était fait connaître dans le milieu judiciaire. Au cours des années 1980, il avait notamment assuré la défense de l'ancien empereur, Jean-Bedel Bokassa, et du général François Bozizé. Dans les années 1990, il avait fondé la Ligue centrafricaine des droits de l'homme avant d'accéder aux fonctions de bâtonnier de l'Ordre des avocats centrafricains.

Son parcours l'a ensuite conduit sur la scène politique. En 2003, il avait présidé le Conseil national de transition, contribuant ainsi au processus d'élaboration de la Constitution. Il avait créé au cours de l'année 2008 la Convention républicaine pour le progrès social, sous la bannière de laquelle il avait tenté, sans succès, de conquérir un siège à l'Assemblée nationale.

L'année 2013 marque une étape importante de son parcours avec son accession à la Primature. Nommé Premier ministre en janvier par François Bozizé, il avait été maintenu à ce poste après la prise du pouvoir par la coalition rebelle de la Séléka et l'arrivée de Michel Djotodia à la tête de l'État. Il avait également exercé les fonctions de ministre des Finances. Son passage au gouvernement s'était achevé le 10 janvier 2014, dans un contexte de crise politique et sécuritaire particulièrement aiguë.

Après son départ de la Primature, Me Nicolas Tiangaye avait poursuivi son engagement politique au sein de l'opposition. Il comptait parmi les figures du Bloc républicain pour la défense de la Constitution (BRDC), une plateforme regroupant plusieurs acteurs politiques opposés à la gouvernance du président Faustin-Archange Touadéra. Son absence lors de la marche organisée par le BRDC, le 13 novembre dernier à Bangui, contre la vie chère et les difficultés économiques, avait notamment suscité des interrogations sur son état de santé.



La disparition de Me Nicolas Tiangaye intervient ainsi dans un contexte de tensions persistantes entre les autorités et les forces politiques de l'opposition. Elle marque la fin du parcours d'un acteur qui aura occupé, pendant plusieurs décennies, une place importante dans les sphères judiciaire et politique centrafricaines.

Fiacre Kombo

SOUTENANCE DE THÈSE

Évariste Tié Meambly décroche un doctorat en administration des affaires

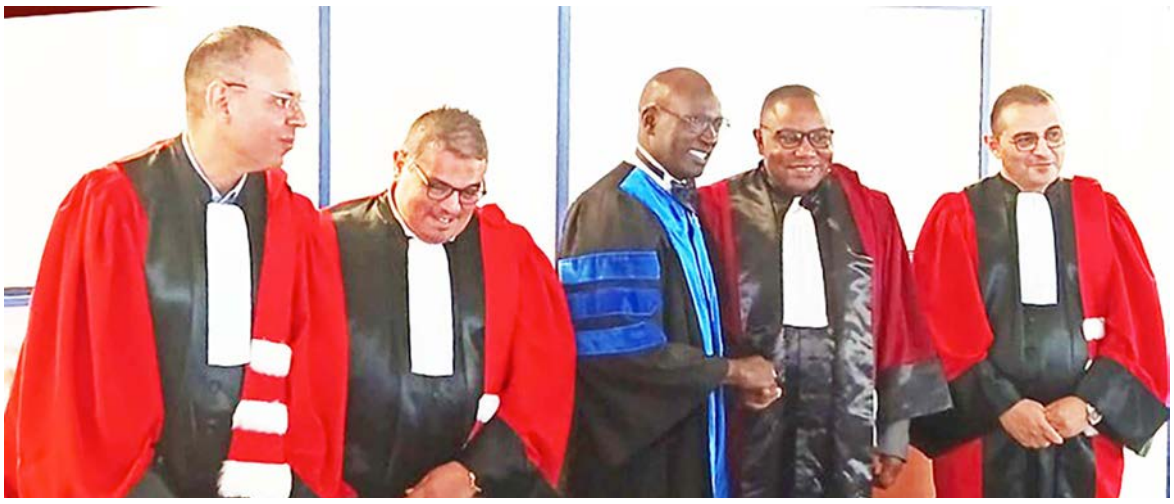
Homme d'affaires et ancien député ivoirien, Évariste Tié Meambly a obtenu, le 13 novembre dernier, le titre de docteur en administration des affaires, à l'issue d'une soutenance sanctionnée par la mention « Très honorable avec les félicitations à l'unanimité du jury », a constaté la rédaction des Dépêches de Brazzaville.

La soutenance s'est tenue dans l'amphithéâtre de l'Institut de recherche et de formation dans l'action sociale de l'Essonne (IRFASE), à Évry-Courcouronnes, autour du thème « Management socio-économique et performance globale durable africain : le cas du Groupe Meambly en Côte d'Ivoire ». Le diplôme est délivré par le Centre de valorisation professionnelle de Tunis (CVPT).

Président-directeur général du Groupe international Meambly, le nouveau docteur a défendu ses travaux devant un jury international présidé par le Pr Mohamed Karim Kefi, de l'IDRAC Business School. Celui-ci était notamment composé du Pr Walid Hadhari, directeur de thèse; du Pr Brice Arsène Mankou, titulaire de la chaire de mobilité francophone à l'Université d'Ottawa; du Pr Nabil Ouarsafi, de l'Université Hassan-Ier de Marrakech; et de la Dre Mounira Elbouti, de Vinci Higher Education.

Au cœur de cette recherche figure la question de l'adaptation des modèles de management socio-économique aux réalités des entreprises africaines. Pour mener son analyse, Évariste Tié Meambly s'est notamment appuyé sur les travaux de Savall et Zardet, développés dans le cadre du modèle ISEOR, afin d'examiner les mécanismes organisationnels susceptibles d'influencer durablement les performances des entreprises.

L'étude s'intéresse particulièrement aux dysfonctionnements internes et



Évariste Tié Meambly au centre des membres du jury lors de sa soutenance doctorale à Evry-Courcouronnes, 13 novembre 2026/DR

aux coûts-performances cachés générés par l'absentéisme, la rotation du personnel, les problèmes de qualité et les écarts de productivité. Elle met en perspective les interactions entre la gestion du capital humain, l'efficacité économique et la pérennité des organisations.

Dans son rapport, le Pr Brice Arsène Mankou a souligné l'intérêt scientifique de cette démarche, notamment sa contribution à l'opérationnalisation du concept de performance globale. Celui-ci repose sur la prise en compte simultanée des dimensions économiques, sociales et environnementales de l'activité entrepreneuriale.

Le rapporteur a également relevé la portée stratégique de l'application de cette approche au Groupe Meambly, estimant que les travaux apportent un éclairage sur les conditions d'une meilleure articulation entre rentabilité, efficacité humaine et développement durable des entreprises africaines.

De son côté, le Pr Nabil Ouarsafi a salué la rigueur méthodologique de l'étude, construite autour d'une approche qualitative et d'une analyse approfondie d'un cas unique. Il a notamment mis en avant la pertinence du choix du Groupe Meambly, dont les activités couvrent plusieurs secteurs, à savoir l'immobilier, la finance, l'hôtellerie et le commerce.

La Dre Mounira Elbouti, pour sa part, a formulé des observations sur la nécessité de contextualiser les enseignements de la recherche en tenant compte des spécificités économiques, sociales et organisationnelles du continent africain.

Le directeur de thèse, le Pr Walid Hadhari, a particulièrement insisté sur la persévérance de son doctorant et sa capacité à concilier les exigences de la recherche universitaire avec les responsabilités inhérentes à la direction d'un groupe d'entreprises.

Au terme des échanges avec les membres du jury, Évariste Tié Meambly a apporté des réponses aux différentes observations et questions soulevées, avant que le jury ne prononce sa délibération favorable, assortie des félicitations unanimes.

Cette distinction vient couronner un parcours académique progressivement enrichi par plusieurs formations de haut niveau. Le 23 juillet 2022, il avait obtenu un Executive master of business administration, option pilotage des organisations, avec la mention très bien, auprès du même CVPT. Son mémoire portait sur la commercialisation d'un programme immobilier, à travers le cas des résidences Meambly.

Le 27 mai 2026, l'ancien parlementaire avait également décroché un Executive master en politique et management du développement dans le cadre du programme Potentiel Afrique de sciences Po Paris. À ces qualifications s'ajoutent plusieurs formations spécialisées en évaluation des politiques publiques, management des talents, conduite du changement, négociation stratégique et développement des ressources humaines. Il est également titulaire d'une certification professionnelle de directeur des ressources humaines.

Sur le plan politique et institutionnel, Évariste Tié Meambly a été député à l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire durant deux législatures, de 2011 à 2020. Il a notamment présidé le groupe parlementaire « Agir pour le peuple ». De 2013 à 2018, il a également dirigé le Conseil régional du Guémon, dont il fut le premier président, avant de siéger au Conseil politique du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix.

Avec ce nouveau diplôme, le chef d'entreprise entend ainsi inscrire son expérience entrepreneuriale et institutionnelle dans une réflexion scientifique consacrée aux défis du management, de la gouvernance et de la performance durable des organisations africaines.

Marie Alfred Ngoma

11e ÉDITION DE LA CORPORATE SUSTAINABILITY CONFERENCE

Katia Mounthault distinguée

La présidente de la Fondation Horizon, Katia Mounthault Tatu, a reçu le Corporate women in leadership award, dans la catégorie « Social impact leader », lors de la onzième édition de la Corporate sustainability conference, organisée les 13 et 14 novembre à Londres, au Royaume-Uni.

La distinction a été remise à Katia Mounthault Tatu par Ameenah Gurib-Fakim, ancienne présidente de la République de Maurice, au cours de la soirée de gala organisée en marge de la rencontre internationale consacrée à la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et à la transition durable.

Invitée à prendre part aux travaux en qualité de panéliste, Katia Mounthault Tatu est intervenue sur la thématique de la gouvernance régénératrice. À cette occasion, elle a partagé son expérience et sa vision sur plusieurs enjeux majeurs, notamment l'éducation et l'autonomisation des jeunes en situation de vulnérabilité, la responsabilité des entreprises envers les communautés ainsi que la nécessité d'intégrer les voix de la population directement concernée dans les processus de décision.

La Corporate sustainability conference, qui en est à sa onzième édition, entend dépasser le cadre de la reconnaissance des performances pour favoriser des échanges concrets, développer des partenariats et promouvoir des solutions durables face aux



Katia Mounthault Tatu lors de la réception du Corporate women in leadership award, dans la catégorie Social impact leader/DR

défis sociaux, économiques et environnementaux.

Recevant son prix, la présidente de la Fondation Horizon a souligné la portée de l'autonomisation des femmes dans la transformation des communautés. Elle a notamment rappelé que l'éducation constitue un levier essentiel permettant aux femmes de prendre en main leur destinée, de faire entendre leur voix et de contribuer activement au développement de leurs communautés.

« Quand les femmes sont éduquées, elles ont le pouvoir de prendre en main leur propre destinée. Elles ouvrent la voie pour que la voix des femmes soit entendue. Quand les femmes sont autonomes, les communautés s'épanouissent. Et quand les communautés s'épanouissent, les entreprises trouvent les bons partenaires pour transformer leurs investissements en retombées durables », a-t-elle déclaré.

Cette reconnaissance a également été l'occasion pour elle de rendre hommage aux jeunes femmes accompagnées par la Fondation Horizon, dont les parcours constituent, selon elle, une source permanente de motivation. *« Je pense à toutes ces jeunes femmes de la Fondation Horizon qui avancent dans l'ombre, sans applaudissements, sans tribune. Ce soir, c'est pour elles que j'ai reçu cet award. C'est leur courage qui m'a conduite jusqu'ici »*, a-t-elle confié.

Dans un registre plus personnel, Katia Mounthault Tatu a également évoqué l'héritage moral transmis par son père, rappelant les valeurs qui guident son engagement : *« Je pense à toi, papa. Tu nous as appris que la vraie valeur d'une vie se mesure par le nombre de vies qu'elle touche. Ces mots, je les porte chaque matin. Ce soir, ils résonnaient plus fort que jamais. »*

Pour la présidente de la Fondation Horizon, cette distinction internationale dépasse ainsi la reconnaissance d'un parcours individuel. Elle constitue un encouragement à poursuivre les actions engagées en faveur des personnes vulnérables, particulièrement des jeunes femmes, et à renforcer les initiatives qui placent l'humain au cœur du développement. *« Cette distinction ne marque pas une arrivée. Elle trace une obligation »*, a-t-elle conclu.

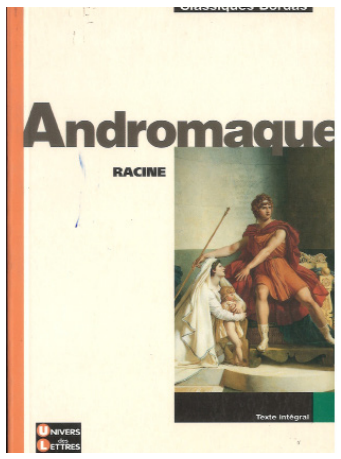
À travers cette récompense, l'engagement de Katia Mounthault Tatu en faveur de l'inclusion sociale, de l'autonomisation des femmes et de la responsabilité des acteurs économiques trouve ainsi une nouvelle tribune internationale.

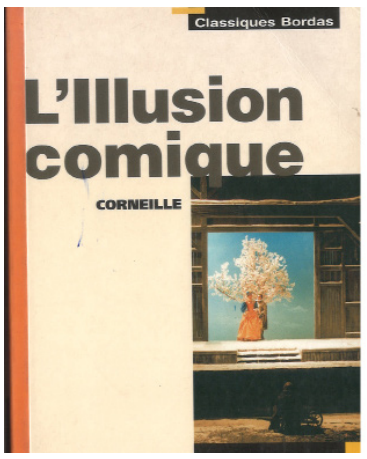
M.A.N.

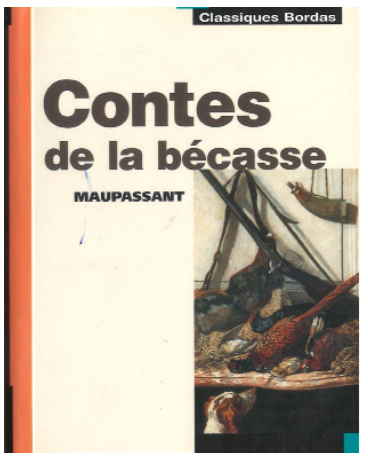
LIBRAIRIE LES MANGUIERS

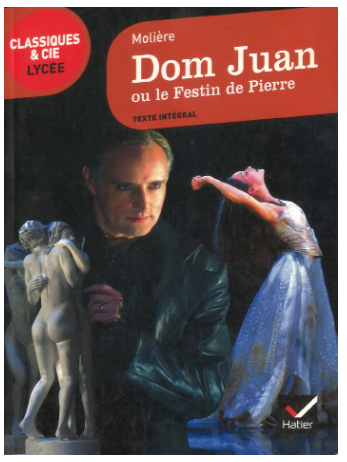
NOUVEL ARRIVAGE DES LIVRES EN VENTE À LA LIBRAIRIE «LES MANGUIERS»

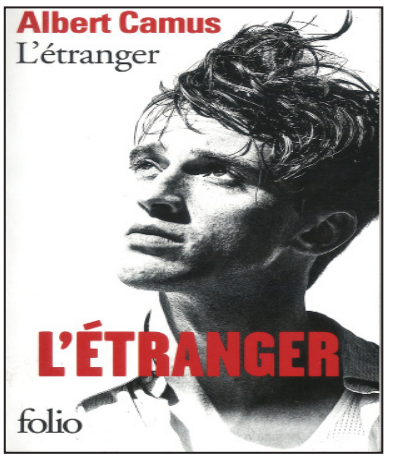
AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

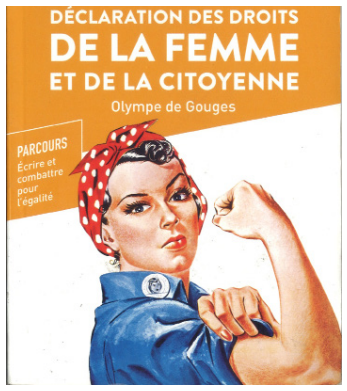


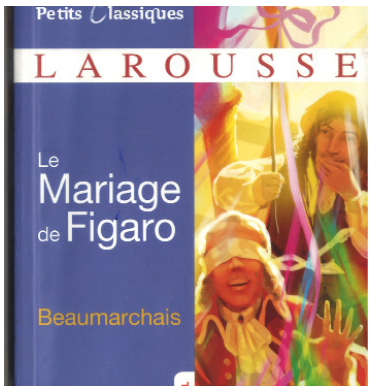


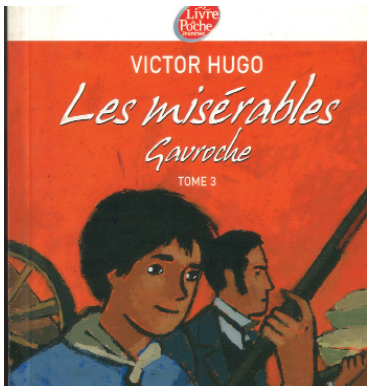


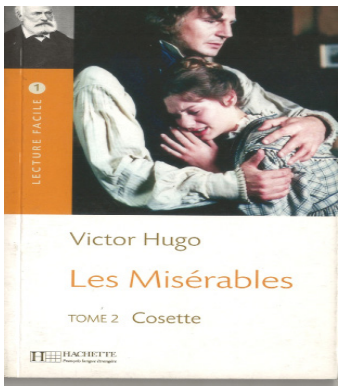


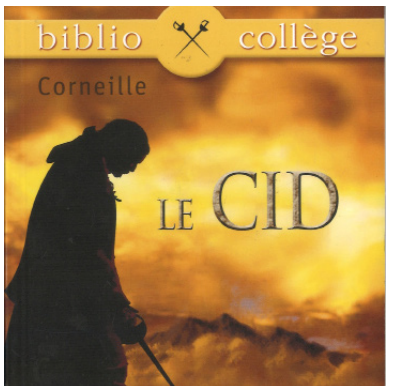


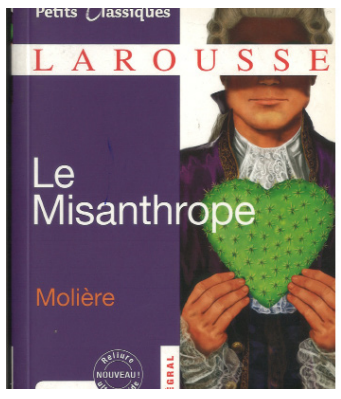


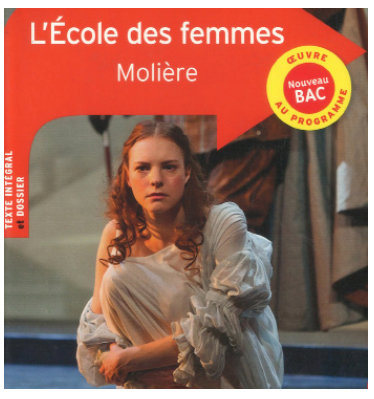


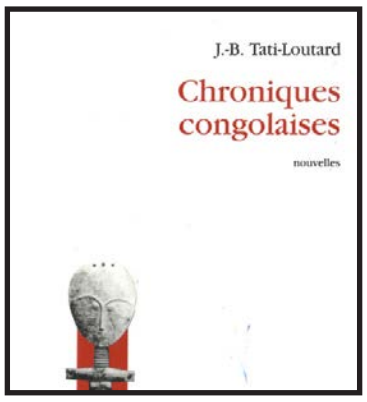


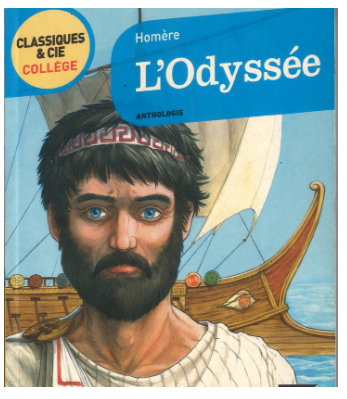


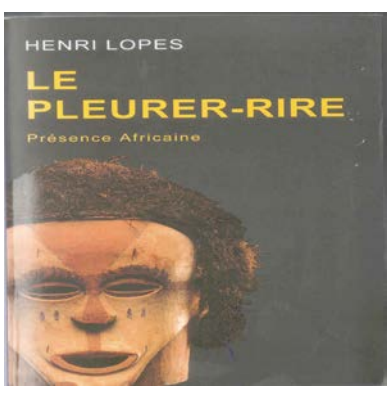


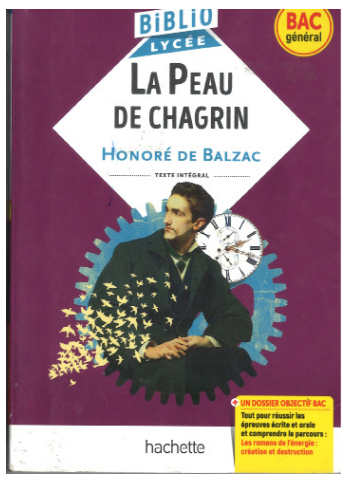




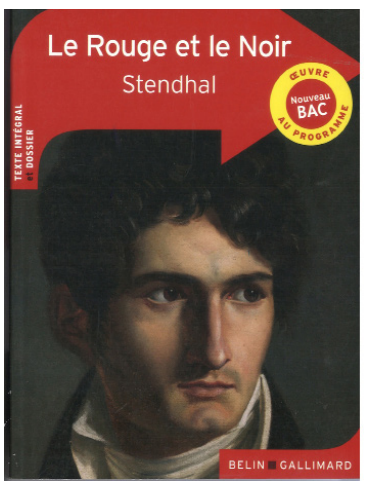


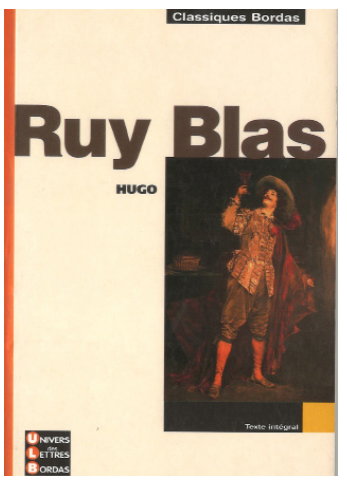














UN ESPACE DE VENTE
UNE SÉLECTION UNIQUE DE LA
LITTÉRATURE CLASSIQUE
AFRICAINE, FRANÇAISE ET ITALIENNE
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, et plus encore...

UN ESPACE CULTUREL POUR VOS MANIFESTATIONS
- Présentation des ouvrages
- Conférences-débats
- Dédicaces
- Emissions Télévisées
- Ateliers de lecture et d'écriture

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

HORAIRES D'OUVERTURE
Du lundi au vendredi 9H-17H
Samedi 9H-13H

MATCHES DE QUALIFICATION AU GRAND TOURNOI DE HANDBALL

BMC et Tsongolaise tirent leur épingle du jeu

La quatrième journée qualificative au Grand tournoi disputée le week-end dernier, à Brazzaville, a connu de beaux vainqueurs pendant que Pointe-Noire révélait à son tour son classement définitif au terme de la phase éliminatoire.

BMC n'a pas fait de détails en seniors messieurs lorsqu'il affrontait ASB, la dominant sur un score de 35-14. De son côté, la Tsongolaise a infligé un score sans appel de 44-22 à Avenir du rail. Le CFJSO a dominé Petro sport sur le score de 38-26 pendant que Asoc prenait le dessus sur Interclub 35-29.

En seniors dames , l'Interclub a peiné mais a fini par s'imposer devant Asoc 29-27. Lion sport a eu raison de CFPNT 27-18.

Par ailleurs, à Pointe-Noire, les matches disputés le week-end ont révélé le classement définitif dans les deux versions. En seniors messieurs, NHA sport a pris le meilleur sur Munisport, confirmant sa place de leader. Cheminots a dominé Pèlerin 38-28 pour occuper la 3e place. Patronage a battu Interclub 33-19, se classant ainsi à la 5e place. Tié-tié sport termine à la 7e place derrière Interclub.



Une séquence du match disputé à Brazzaville/Adiac

Chez les dames, Cheminots a occupé la première place devant Banco sport, Tié-tié sport et Pèlerin.

A Makoua, par contre, l'équipe de Saint-Pierre a été battue 14-21 par Promo sport en seniors messieurs. La Jeunesse sportive de Makoua a fait jeu égal 23-23 face à Promo sport puis en seniors dames, Promo sport a eu raison de la même équipe 24-21.

A travers ces différentes rencontres de gala organisées dans le pays, la Dynamique Le Réveil du handball congolais poursuit son engagement en faveur de la promotion de la petite balle et de l'épanouissement de la jeunesse handballeuse congolaise.

James Golden Eloué

ATELIER 5
ESPACE BEAUTÉ
Parce que vous méritez notre expertise

FORFAITS DÉCOUVERTE
Offre exclusive · Réservée aux nouvelles clientes · 1 utilisation par cliente

DÉCOUVERTE
«MON PREMIER ÉCLAT»
Hammam – 1 heure
Soin visage flash éclat – 1 heure
Pose vernis normal
Bon de réduction -20% sur l'achat de produits
50 000 FCFA
35 000 FCFA
ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

DÉCOUVERTE
«BEAUTÉ INITIATION»
Shampoing traitant + Brushing
Massage relaxant – 1 heure
Épilation sourcils
Bon de réduction -20% sur l'achat de produits
50 000 FCFA
35 000 FCFA
ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

NOS FORFAITS BIEN-ÊTRE
Consultez votre conseillère pour composer votre séjour idéal

Éclat Total	**99 000 FCFA**	Hammam · Gommage en grain · Massage relaxant · Soin visage unifiant · Manucure + Pédicure · Pose vernis permanent Journée complète – économie de 36 000 FCFA
Pause Bien-Être	**59 000 FCFA**	Hammam (1 h) · Massage relaxant (1 h) · Soin visage flash éclat (1 h) · Pose vernis normal Demi-journée – économie de 21 000 FCFA
Beauté du Quotidien	**55 000 FCFA**	Soins complets cheveux · Brushing · Manucure (45 min) · Pédicure (1 h) · Épilation sourcils + lèvre 3 heures environ – économie de 20 000 FCFA
Reine d'un Jour	**95 000 FCFA**	Soins cheveux · Tissage avec frontale · Soin visage unifiant · Maquillage de cérémonie · Manucure + Pédicure · Épilation sourcils Événements & cérémonies – économie de 35 000 FCFA
Harmonie Couple	**100 000 FCFA**	Hammam (1 h) · Massage relaxant · Manucure + Pédicure · Soin visage unifiant – pour 2 personnes Forfait existant Atelier 5
Corps Sublimé	**60 000 FCFA**	Hammam (1 h) · Gommage en grain (45 min) · Soins drainants jambes (45 min) · Massage de pieds (30 min) Détox corps – économie de 20 000 FCFA
Épilation Complète	**45 000 FCFA**	Aisselles · Jambes complètes · Bikini intégral · Sourcils · Lèvre supérieure Toutes zones en 1 séance – économie de 15 000 FCFA
Abonnement Mensuel	**49 000 FCFA/mois**	Shampoing + Brushing · Manucure · Pose vernis permanent · Soin visage (au choix) – engagement 3 mois Valeur mensuelle 70 000 FCFA – économie de 21 000 FCFA/mois

CONDITIONS & INFORMATIONS
Les forfaits Découverte sont réservés aux nouvelles clientes, non cumulables, sur rendez-vous uniquement.
-Un bon de réduction de -20% est offert sur l'achat de produits à l'issue de tout forfait Découverte.
-Les forfaits sont disponibles sur rendez-vous. Annulation gratuite jusqu'à 24h avant la séance.
-L'Abonnement Mensuel est soumis à un engagement minimum de 3 mois.
- Tous les prix sont exprimés en FCFA et incluent les prestations mentionnées.

ATELIER 5 – SALON DE BEAUTÉ
Av. Amilcar Cabral, 1er étage, Tours Jumelles · Face Radisson Blu Hôtel · Centre-ville, Brazzaville
Tél : 06 989 89 93 / 05 070 49 49 • Email : 242atelier5@gmail.com
@atelier5_242 | @atelier5 | @instituteatelier5

DISTINCTION

Hugues Ngouélondélé honoré par le président russe

Le ministre des Sport, de la Jeunesse et de l'Education civique, Hugues Ngouélondélé, a reçu le 10 novembre à Brazzaville une médaille commémorative et une lettre de remerciement de la part du président russe, Vladimir Poutine, pour sa contribution personnelle à l'organisation du Festival mondial de la jeunesse, tenu en 2024, à Sotchi, en Russie.

La distinction a été remise par l'ambassadeur de Russie au Congo, Dmitriy Korepanov. Prenant la parole à cette occasion, le ministre Hugues Ngouélondélé a exprimé sa gratitude au chef de l'État russe pour cette reconnaissance à son égard. Il s'est réjoui de l'appréciation portée par « les amis et frères de Russie » sur le travail mené auprès de la jeunesse congolaise. *« Peut-être que nous aurons un jour la possibilité de remercier personnellement le président lors d'une visite à Moscou »*, a souligné le ministre des Sports, de la Jeunesse et l'Éducation civique.

D'autres personnalités congolaises ont également été décorées pour leur participation à cette messe mondiale de la jeunesse, parmi lesquelles le ministre délégué à la Jeunesse et à l'Éducation civique, Michrist Kaba Mboko. Il a rappelé, pour sa part, les bonnes relations qui unissent les deux pays à travers les formations et le partage des compétences dans des domaines clés de développement tels que la défense, la sécurité, l'éducation, la culture, le sport, tout en espérant que d'autres partenariats s'ensuivront. *« Vous pouvez compter sur nous, sur ceux qui jouent, en quelque sorte, le rôle d'ambassadeurs de nos relations et qui ont aujourd'hui l'honneur de recevoir cette belle distinction, laquelle nous crée certaines obligations »*, a-t-il indiqué.



Le ministre Hugues Ngouélondélé recevant sa distinction des mains de l'ambassadeur russe, Dmitriy Korepanov/DR

L'occasion a aussi permis au diplomate russe d'échanger avec les jeunes congolais qui ont récemment représenté le pays au Festival international de la jeunesse, organisé en septembre, à Ekaterinbourg. Pour la petite histoire, l'ambassadeur Dmitriy Korepanov, qui a officiellement pris ses fonctions le 15 octobre à Brazzaville, en tant que représentant de la fédération de Russie, a commencé sa carrière diplomatique au Congo lors d'un stage en 1981.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

FOOTBALL

Le championnat national de première division devient la Ligue 1 Agrima

Le football congolais vient de marquer un pas décisif vers sa professionnalisation. À travers la signature, le 16 novembre à Brazzaville, du partenariat de naming entre la Fédération congolaise de football (Fécofoot) et la société de production agricole Agrima, le championnat national d'élite de Ligue 1 s'appellera désormais Ligue 1 Agrima.

La cérémonie de signature du partenariat s'est déroulée en présence des acteurs majeurs du ballon rond national, des dirigeants de la société Agrima, ainsi que de plusieurs membres du gouvernement, dont le ministre des Sports, de la Jeunesse et de l'Éducation civique, Hugues Ngouélondélé.



Les deux dirigeants après la conclusion du partenariat/Fécofoot

Ce partenariat vise à promouvoir le football congolais, à garantir sa visibilité et à participer activement à sa professionnalisation. Les dirigeants de clubs, unanimes, ont salué cette initiative qui promet d'alléger le poids des charges financières liées à la gestion de leurs équipes au quotidien. *« À travers cette signature, je confirme que le football congolais est dans une nouvelle ère. Vous allez constater que de la gouvernance fédérale aux équipements en passant par la communication, tout a changé et il y a de l'innovation positive »*, s'est réjoui un président de club à l'issue de la cérémonie.

Une vision partagée entre ambition et développement

Le président de la Fécofoot, Eric Mantot, a souligné toute l'importance de ce contrat historique qui insuffle une dynamique nouvelle au sport roi congolais. Il a insisté sur la nécessité de bâtir un football moderne, transparent et attractif, capable d'attirer des partenaires privés de premier plan pour garantir l'autonomie et le rayonnement des clubs.

« Le naming n'est pas une simple question d'image, c'est un véritable partenariat stratégique qui va permettre de renforcer la visibilité et l'attractivité de la Ligue 1, d'apporter des ressources nouvelles et durables au niveau de notre football, d'améliorer les conditions d'organisation des matches et l'accueil du public », a-t-il indiqué.

De son côté, la directrice générale d'Agrima, Estelle Anvouli, a rappelé l'engagement de son entreprise en faveur du développement national et de la jeunesse. Elle a mis en avant les valeurs communes qui unissent l'agriculture et le sport : le travail, la discipline, la persévérance et la croyance dans le potentiel avant même que les résultats ne soient visibles. *« L'agriculture et le football peuvent sembler très éloignés, pourtant ils partagent des valeurs essentielles : le travail, la discipline, la persévérance et l'esprit d'équipe. Pour Agrima, ce partenariat est bien plus qu'un engagement de visibilité, c'est un acte de confiance dans notre jeunesse, dans nos talents et dans l'avenir de notre pays »*, a-t-elle déclaré.

La cérémonie s'est conclue par le dévoilement du nouveau logo de la compétition et la remise symbolique des échantillons de maillots aux différents clubs d'élite. Derrière cette union se croisent les trajectoires de deux structures aux ambitions nationales complémentaires. D'un côté, Agrima, entreprise de droit congolais établie à Pointe-Noire avec des activités agricoles développées dans le département de la Bouenza, déploie un modèle intégré axé sur quatre filières (Le soja, le tournesol, le maïs et le palmier) pour un objectif de 28 000 hectares de superficies cultivées. De l'autre, la Fécofoot cherche à structurer durablement les championnats nationaux en s'associant à des acteurs économiques solides. En alliant les exigences de la production agricole de grande envergure aux dynamiques de visibilité et de gestion du football d'élite, ce partenariat de naming vise à poser des bases économiques pérennes pour le développement sportif congolais.

Rude Ngoma

ELIMINATOIRES CAN U-23

Les Diables rouges qualifiés pour le dernier tour

Les Diables rouges des moins de 23 ans disputeront le troisième et dernier tour décisif des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de la catégorie en 2027, en Egypte, grâce à leur courte et précieuse victoire à domicile 1-0 face aux Palancras negras d'Angola, le 15 novembre dans le cadre de la manche retour du deuxième tour.



Déo Gracias Bassinga assumant son statut/Equipe nationale du Congo

Déo Gracias Bassinga a assumé son statut en éliminant à lui seul la sélection olympique angolaise. Il a sorti le grand jeu pour inscrire le but de la qualification sur un magnifique coup franc à la 45e minute et soulager toute une nation. C'est, d'ailleurs, lui qui avait mis les Angolais dans une situation très inconfortable après l'ouverture du score à Luanda, lors du match aller soldé par un score de parité d'un but partout.

Le service minimum est assuré tout en gardant à l'esprit qu'il y a encore du chemin à parcourir. Car dans le football, le match le plus important reste incontestablement celui d'après. *« Il fallait se qualifier. Cela aurait été une phase de poules, on sortirait des deux matches avec quatre points. Un match à élimination directe est comme un match de coupe. C'est différent d'un match de poules ou du championnat où on sait qu'on peut perdre aujourd'hui pour gagner demain. Mais là, il ne faut pas passer à côté, soit vous continuez soit vous arrêtez »*, a commenté Cédric Nanitelamio, le sélectionneur, visiblement comblé de la prestation de ses poulains sans trop être euphorique.

Les sept confrontations à venir en matches aller-retour détermineront les sélections qui rejoindront l'Égypte, pays hôte, pour la phase finale de 2027.

Cette CAN a un double enjeu d'autant plus qu'elle servira également de voie de qualification africaine pour le tournoi masculin de football des Jeux olympiques de Los Angeles 2028.

La nouvelle génération a donc l'occasion d'imiter les aînés en se qualifiant pour la phase finale de la CAN U-23 pour la deuxième fois consécutive. Elle peut même tenter le pari d'écrire l'histoire du football congolais en devenant la première à participer aux Jeux olympiques.

James Golden Eloué

FOOTBALL

L'AC Colombe se redynamise

Les membres de l'Association sportive amicale club «La Colombe» se sont réunis, le 15 novembre à Brazzaville, en assemblée générale. Cette rencontre stratégique avait pour double objectif de relancer les activités de la saison sportive et de mettre en place une nouvelle équipe dirigeante pour conduire ce club de football féminin vers de nouveaux sommets.



Les membres de l'AC Colombe/Adiac

Le président général sortant, Clesh Atipo Ngapi, a cédé sa place à Quentin Oyolo, en raison de ses nouvelles fonctions fédérales, tout en restant profondément attaché au club. *« Je ne suis pas parti, je reste toujours Colombien. Si vous avez besoin de moi, en un claquement de doigts, je répondrai afin de vous orienter et accompagner. Notre équipe doit continuer à faire rayonner le football »*, a-t-il déclaré, recevant un vibrant hommage de son successeur pour les efforts consentis.

Prenant la relève, le nouveau président Quentin Oyolo, dans son mot de circonstance, a invité les participants et tous les autres acteurs du club à l'unité et au travail collectif. *« Être président d'une association sportive ou faire partie du bureau exécutif ne signifie pas seulement occuper un poste ou encore une fonction mais c'est avant tout être au service d'une communauté, porter une vision commune et travailler sans relâche pour atteindre des objectifs collectifs »*, a-t-il laissé entendre. Il a insisté sur la nécessité de privilégier le dialogue et la discipline pour bâtir une association forte.

Pour mener à bien cette mission, la direction s'appuiera sur d'autres responsables du bureau exécutif. Quentin Oyolo, en tant que président actif chargé de l'orientation et de la coordination, sera suppléé par Pierre Martin Eticault comme premier vice-président, puis épaulé par Florian Koulimaya comme 2e vice-président chargé de la prospective et des finances. François Mabiala-Kengue occupe le poste de chargé du social et de la formation tandis que Mathias Landry Moussoungou évoluera comme chargé des équipements et de la logistique.

Les travaux de ces assises ont été dirigés par François Bikindou, représentant le président de la Fédération congolaise de football. Il a réitéré la disponibilité de l'instance faîtière du football congolais à soutenir et accompagner cette formation, plusieurs fois championne du Congo. AC Colombe marque ainsi son retour sur la scène nationale et internationale.

Rude Ngoma

LIVRE

Dimitri M'Foumou-Titi publie un roman sur les valeurs du sport

Intitulé « On croit qu'on joue ! – Le prix du rêve sportif », le nouvel ouvrage de l'écrivain congolais Dimitri M'Foumou-Titi, paru le 9 novembre, explore les vertus éducatives du football à travers le parcours d'un adolescent animé par le rêve de devenir professionnel.



Le football comme école de la vie. C'est autour de cette conviction que s'articule le nouveau roman de Dimitri M'Foumou-Titi, « On croit qu'on joue ! – Le prix du rêve sportif ». À travers cet ouvrage destiné notamment à la jeunesse, l'auteur invite les lecteurs à découvrir ce qui se joue au-delà des performances sportives : la persévérance, la confiance en soi, le sens des responsabilités et l'importance de l'entourage dans la construction d'un parcours personnel.

Âgé de 15 ans, Eliano, le personnage principal, nourrit le rêve de devenir footballeur professionnel. Mais son ambition se confronte progressivement aux exigences de la discipline sportive. Entre entraînements, choix difficiles, épreuves et rencontres, le jeune garçon comprend que la réussite ne repose pas uniquement sur le talent individuel. Elle se construit également grâce au soutien de la famille, aux conseils des entraîneurs, à l'amitié et à l'accompagnement des mentors.

Déployé en vingt-huit chapitres, ce roman jeunesse, co-préfacé par le Dr Faiza Bossy et Rémy Luap est le directeur technique et référent arbitre du Football Club de Saint-Germain-en-Laye (FC Saint-Germain), entend ainsi dépasser le cadre du récit sportif pour aborder des questions essentielles liées à l'éducation et à la transmission. L'ouvrage s'adresse aussi bien aux adolescents qu'aux parents et aux éducateurs, en les invitant à prolonger la réflexion sur les valeurs du sport dans la vie quotidienne.

Dans sa préface, le Dr Faiza Bossy résume l'esprit de cette démarche en ces termes : *« Alors entrez dans cette histoire comme on entre sur le terrain : avec envie, avec audace… car parfois on croit qu'on joue, alors qu'on est en train de bâtir sa vie ».*

L'expérience de l'auteur nourrit également cette réflexion. Père de deux enfants footballeurs qu'il accompagne régulièrement sur les terrains de sport, Dimitri M'Foumou-Titi puise dans son observation du monde sportif des éléments de réflexion sur l'apprentissage, l'effort et l'accompagnement des jeunes dans la poursuite de leurs ambitions.

Le projet éditorial se prolonge sur une plateforme numérique, oncroitquonjoue.com, qui propose un univers audio et musical ainsi qu'un parcours pédagogique destiné à enrichir l'expérience de lecture et à favoriser les échanges autour des thèmes développés dans le livre.

Cette nouvelle parution s'inscrit dans la continuité du travail de l'auteur, qui explore depuis plusieurs années les questions de l'entrepreneuriat, de la réussite et du développement personnel. En novembre 2024, il avait notamment publié « Slow Success – L'art de réussir à pas de tortue ! », avant de proposer « Julienne et le secret de l'entrepreneuriat ». Ces publications s'accompagnent de supports complémentaires, notamment des CD et des ressources numériques à vocation pédagogique.

Né en 1976 à Pointe-Noire, en République du Congo, Dimitri M'Foumou-Titi est ingénieur de formation et diplômé de l'ESSEC Business School. Fort de plus de vingt années d'expérience dans le management, l'économie des transports et l'entrepreneuriat, il développe une réflexion à la croisée de ses racines africaines et de son parcours européen.

À travers « On croit qu'on joue ! – Le prix du rêve sportif », l'auteur élargit ainsi son champ d'exploration en s'intéressant à la jeunesse et à la formation des individus. Un récit qui rappelle que les rêves, qu'ils soient sportifs ou professionnels, exigent bien davantage que de l'ambition : ils nécessitent du travail, de la patience, de la détermination et la capacité de s'appuyer sur les autres.

Marie Alfred Ngoma

3e ÉDITION DE LA FIAC

Promouvoir le « Made in Congo »

La troisième édition de la Foire internationale de l'artisanat du Congo (Fiac), ouverte le 17 novembre à Brazzaville par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, se tient sur le thème « Faire du label Made in Congo une référence de l'excellence africaine ». Ce rendez-vous artisanal, qui prendra fin le 28 du même mois, rassemble les acteurs du secteur venus de dix-sept pays.

Le thème « Faire du label Made in Congo une référence de l'excellence africaine », qui résume la philosophie de la troisième édition de la Fiac, énonce une ambition claire selon la ministre des Petites et Moyennes entreprises (PME) et de l'Artisanat, Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa. *« Le label made in Congo ne doit pas être une simple étiquette de provenance mais un certificat de garantie »*, a-t-elle déclaré évoquant la nécessité de transformer le savoir-faire traditionnel des artisans en une industrie compétitive capable de conquérir les marchés sous régionaux et internationaux.

La ministre des PME et de l'Artisanat a, par ailleurs, souligné que les pouvoirs publics travaillent à la mise en place des normes de qualité rigoureuse en s'assurant que chaque pièce de bois, de textile ou de métal sortie porte l'empreinte de la perfection.

Au village artisanal, près du stade Alphonse-Massamba-Débat, où se tient la Fiac, 256 exposants ont pris quartier. En dehors de la vente des produits de divers métiers de l'artisanat, la foire connaîtra également des expositions, des journées portes ouvertes, des ateliers thématiques, des rencontres B to B. *« À travers cette foire qui est à sa troisième édition, nous aspirons encore et toujours à offrir à nos artisans une vitrine à la hauteur de leur talent »*, a fait savoir la ministre Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa.

Parmi les dix-sept pays présents à la Fiac, il y a le Maroc qui est l'invité d'honneur. La délégation marocaine a réaffirmé la volonté du Royaume Chérifien de coopérer avec l'ensemble des partenaires engagés dans le développement de l'artisanat; car le Congo et le Maroc partagent la conviction selon laquelle l'artisanat crée des emplois et ouvre des perspectives aux jeunes générations.



Lancement de la troisième édition de la Fiac à Brazzaville/Adiac

Pour sa part, souhaitant la bienvenue à toutes les délégations venues pour la Fiac, le député-maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, a indiqué que la capitale congolaise est honorée de devenir le carrefour des talents, des savoir-faire, des expressions artisanales du Congo et d'ailleurs, le temps que va durer cette foire.

Avant que le Premier ministre ne procède à la coupure du ruban symbolique pour ouvrir officiellement la 3e édition de la Fiac, la ministre des PME et de l'Artisanat a formulé le vœu de voir la flamme de la créativité congolaise briller de mille feux.

Rominique Makaya

INFRASTRUCTURES ET AMÉNAGEMENT

Renforcer l'expertise des architectes dans les politiques publiques

« Face aux défis de l'urbanisation, de la modernisation de nos villes, votre expertise doit pleinement contribuer à la conception et à la réalisation des projets structurants de notre pays », a déclaré le vice-Premier ministre, Jean-Jacques Bouya, ouvrant les travaux de l'assemblée générale inaugurale de l'Ordre des architectes du Congo, le 14 novembre à Brazzaville.

Devant les membres de l'Ordre des architectes du Congo et des étudiants en architecture de l'Université Denis-Sassou-N'Guesso, le message du vice-Premier ministre, chargé de la Coordination des infrastructures de développement et de l'Aménagement du territoire, Jean-Jacques Bouya, a été clair : *« Construire davantage est une nécessité mais construire mieux est une responsabilité »*.

Et d'ajouter : *« Notre ambition ne saurait se limiter à multiplier les ouvrages. Il nous appartient de penser nos villes, d'organiser nos territoires et de promouvoir les infrastructures durables, accessibles et adaptées aux réalités environnementales, économiques, culturelles de notre pays »*.



Jean Jacques Bouya ouvrant les travaux de l'assemblée générale des architectes/Adiac



Le président de l'Ordre des architectes du Congo dévoilant sa feuille de route/Adiac

Pour ne laisser aucun architecte au bord de la route face aux défis à relever, le vice-Premier ministre a pris l'engagement, au non du gouvernement, de valoriser davantage les compétences nationales, évoquant l'importance d'une collaboration renforcée entre l'Ordre des architectes et le gouvernement. Cette collaboration doit permettre une meilleure implication des professionnels nationaux dans les projets publics et également d'encourager l'utilisation de *« matériaux pour construire durablement et de manière fiable »*. Il s'agit en réalité de promouvoir une architecture qui conjugue innovation, identité culturelle et développement durable, a-t-il souligné.

Un pacte de responsabilité

Selon Alain Symphorien Ndongo, président de l'Orde des architectes du Congo, la mandature 2026-2029 ouverte à l'occasion de cette assemblée générale inaugurale est un pacte de responsabilité et un engagement à être à la hauteur des attentes. *« L'Ordre doit prendre toute sa place dans les réflexions et décisions qui façonnent l'aménagement de notre territoire, l'organisation de nos villes et la transformation de notre cadre de vie »*, a-t-il fait savoir.

Par ailleurs, le partenariat avec les pouvoirs publics devrait davantage être consolidé. *« Dans un Congo résolument engagé sur la voix du développement marqué par d'importants défis en matière de modernisation des infrastructures d'urbanisation et d'aménagement du territoire, la place de l'architecte doit être pleinement reconnue. Il doit être considéré comme un partenaire stratégique de l'État »*, a indiqué le président de l'Ordre des architectes, en précisant que l'architecte ne se limite pas à concevoir les bâtiments.

Les étudiants aussi

Au cours de la mandature qui vient de commencer, une attention particulière sera accordée aux étudiants en architecture, à en croire Alain Symphorien Ndongo. Ces derniers constituent, en effet, la relève et incarnent l'avenir de la profession. *« Il est de notre devoir de les accompagner dès leur parcours de formation, de leur ouvrir des perspectives professionnelles concrètes et faciliter leur insertion dans le monde du travail »*, a-t-il assuré.

Les conclusions attendues

Les travaux de l'assemblée générale inaugurale de l'Ordre des architectes du Congo doivent être l'occasion de formuler des propositions concrètes pour accompagner les politiques d'aménagement du territoire et de développement des infrastructures. *« L'avenir de nos villes, de nos territoires, ne se mesure pas au nombre d'ouvrages réalisés mais surtout à leur capacité à améliorer durablement la vie de nos concitoyens. C'est cette ambition que nous devons porter ensemble avec exigence, compétence et sens de l'intérêt général »*, a conclu le vice-Premier ministre, dans l'attente des recommandations utiles à la profession et au pays.

R.M.